

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Horaires des prières
Fajr: 06h15 Dohr: 12h40
Asr: 15h14 Maghreb: 17h35 Isha: 18h59

MÉTÉO

Alger	: 21°	14°
Oran	: 22°	09°
Annaba	: 20°	09°
Béjaïa	: 15°	07°
Tamanrasset	: 27°	12°

www.dknews-dz.com

Mercredi 7 décembre 2022 / 13 Djoumada Al Oula 1444 - N° 3182 - 10^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

PRÉSIDENTE

Le président Tebboune reçoit les chefs des délégations participant au 1^{er} Colloque international sur "le droit d'accès du citoyen à la justice constitutionnelle"

P. 24

ARMÉE NATIONALE POPULAIRE

Le Général d'Armée Saïd Chanegrihapréside l'installation du nouveau Commandant de la 2^e Région militaire.

P. 24

MASSACRE PERPÉTRÉ EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

L'Algérie condamne "fermement"

P. 24

CONFÉRENCE AFRICAINE DES START-UP À ALGER

Vers l'élaboration d'une feuille de route pour la valorisation de l'innovation en Afrique

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid a indiqué que la réunion des ministres africains en charge de l'innovation et des start-up tenue, lundi après-midi à Alger, s'attèle à l'élaboration d'une feuille de route pour la valorisation de l'innovation dans le continent. S'exprimant lors d'une conférence de presse animée avant le début des travaux de cette réunion, M. Oualid a précisé que les ministres africains examineront plusieurs mesures de manière pragmatique afin d'asseoir une plateforme de développement des start-up dans le marché africain.

P. 6



UNDER THE HIGH PATRONAGE OF THE PRESIDENT OF REPUBLIC

AFRICAN STARTUP CONFERENCE

The next revolution

DECEMBER 05-06th 2022, ALGIERS

Organized by: The Ministry of Knowledge Economy, Startups and Micro-Enterprises

Co-located Events: A-VENTURE, AFRICA By Incubate

With the participation of: Impact For Africa - Sylabs, ASFS, ASF

INDUSTRIE MILITAIRE

Livraison de 384 véhicules de marques SNVI et Mercedes Benz fabriqués localement

P. 6

DÉMOGRAPHIE

L'Algérie a réalisé un progrès remarquable dans l'opération de recensement de la population (Cherhabil)

P. 8

PÉNÉTRANTE DJENDJEN-EL EULMA

Réception d'une tranche de 30 km "au cours de l'été 2023" (ministre)

P. 4

SANTÉ

RUNNING

Combien de temps courir pour perdre du poids ?

Pp 12-13

F   T B A L L

ALGÉRIE
Décès de l'ancien président de la LFP Mahfoud Kerbadj

P. 21



ÉVOCATION

El Hadj Mohamed Taher Fergani : lutte implacable contre l'oppression Identitaire

P. 16

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION

Un musée dédié à Frantz Fanon à Blida

P. 3

CROISANT ROUGE ALGÉRIEN

Inauguration du Centre national de formation en premiers secours



Le Centre national de formation en premiers secours a été inauguré, lundi au siège du Croissant rouge algérien (CRA), à l'occasion de la Journée mondiale du bénévolat, célébrée le 5 décembre.

A cet effet, une cellule d'écoute a été installée pour prendre en charge les appels via le numéro vert 05-10 du CRA, en coordination avec la cellule de prise en charge psychologique urgente pour apporter de l'aide aux catégories nécessitant un accompagnement, comme les sans abris, a-t-elle fait savoir.

MASCARA

Inhumation du moudjahid Derraou Djelloul



Le moudjahid Derraou Djelloul, appelé "Abou Nadja", décédé à l'âge de 94 ans, a été inhumé lundi au cimetière de la commune d'Aïn Fares, wilaya de Mascara, a-t-on appris auprès de la direction locale des Moudjahidine et des Ayants droit.

La cérémonie d'inhumation s'est déroulée en présence de moudjahidine, de cadres de la wilaya de Mascara et de nombreux citoyens, venus rendre un dernier hommage au défunt.

Feu Derraou Djelloul a rejoint l'Armée de libération nationale (ALN) en 1956 dans la 6ème région de la wilaya V historique.

ORAN

Plus de 300 postes de doctorat dans les trois universités



Les trois universités d'Oran ont bénéficié de plus de 300 postes de doctorat pour l'année académique 2022-2023, a-t-on appris de ces établissements d'enseignement supérieur.

Les étudiants inscrits aux études doctorales dans les trois universités seront retenus après un concours, prévu entre le 15 janvier et le 15 février prochains, a-t-on indiqué.

BOUIRA

Saïd Chibane inhumé au cimetière de Sidi Amar Cherif à Chorfa



La dépouille de l'ancien ministre des Affaires religieuses, le Professeur Saïd Chibane, a été inhumée lundi après-midi au cimetière de Sidi Amar Cherif dans la localité de Chorfa (wilaya de Bouira).

L'enterrement s'est déroulé en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, du conseiller du président de la République chargé des archives nationales et de la Mémoire nationale, M.

Abdelmadjid Chikhi et du recteur de Djamaâ El-Djazair, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, ainsi que nombre de citoyens, de moudjahidine et des notables de la région.

TAMANRASSET

Trois décès dans un accident de la route à Silet



Trois (3) personnes ont perdu la vie dans un accident de la route survenu sur le territoire de la daïra de Silet (wilaya de Tamanrasset), a-t-on appris mardi auprès des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit, lundi soir, au niveau de la route nationale RN-55 reliant les daïras de Silet et Tin-Zaouatine (In-Guezam), suite à une collision entre un véhicule 4X4 et un camion, causant la mort sur place de trois personnes âgées entre 28 et 50 ans, a-t-on précisé.

ORAN

Modification du programme de distribution d'eau potable

La Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran "SEOR" procédera, dans les prochains jours, à la modification de son programme de distribution d'eau potable dans la wilaya, en raison du manque de la pluviométrie, a indiqué, lundi, un communiqué de cette société.

"Ce programme peut être révisé avec l'amélioration de la pluviométrie, celle du niveau d'eau des barrages et la productivité des usines de dessalement d'eau de mer", a-t-on ajouté.

La même source a souligné que cinq communes maintiendront le système quotidien de distribution, tandis que douze autres passeront à la moyenne d'un jour sur deux et cinq autres seront concernées par une distribution quotidienne d'un jour sur deux, tandis que les quatre autres communes passeront à un jour sur trois ou plus.

DIPLOMATIE

Nouvel ambassadeur d'Algérie en République de Maurice



Le Gouvernement de la République de Maurice a donné son agrément à la nomination de M. Malek Djaoud, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République de Maurice, avec résidence à Antananarivo, indique mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

CNEP - BANQUE

Nouvelle agence dotée d'un guichet de la Finance Islamique à Ain Benian (Alger)



La Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP-Banque) a inauguré, lundi à Ain Benian (Alger), une nouvelle agence bancaire dotée d'un guichet de la Finance Islamique, indique un communiqué de cette Banque publique.

Cette nouvelle réalisation porte le nombre d'agences de la CNEP-Banque à 222 et celui des guichets de la Finance Islamique à 68, ajoute le document. A cet effet, la CNEP-Banque affirme "sa volonté de poursuivre sa politique de proximité et de développement de ses activités, notamment celles relevant de la Finance Islamique", a-t-elle fait savoir.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

14 décès et 961 blessés en une semaine

Quatorze (14) personnes sont décédées et 961 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers plusieurs régions du pays au cours de la dernière semaine, selon un bilan publié mardi par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Chlef avec 2 décès et 26 blessés sur les lieux des accidents, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 907 incendies urbains, industriels et autres, les plus importants étant survenus à Alger (94), Oran (55) et à Blida (33).

Enfin, 6014 autres interventions ont été effectuées durant la même période pour le sauvetage de 462 personnes en situation de danger et l'exécution de 5161 opérations diverses d'assistance.

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION

Un musée dédié à Frantz Fanon à Blida pour rendre hommage au militant anticolonialiste

Le musée Frantz Fanon de Blida qui sera ouvert au début de l'année 2023, constituera un espace idoine pour perpétuer la mémoire de ce militant anticolonialiste, profondément convaincu du droit du peuple algérien à l'indépendance dans un pays libre et digne, indiquent les promoteurs de cette initiative.

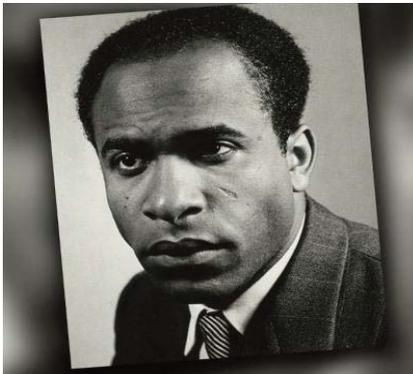
Dans l'objectif de préserver la mémoire de ce psychiatre, intellectuel et écrivain métis, né le 20 juillet 1925 à Fort-de-France en Martinique, l'association "Amis du musée Frantz Fanon", créée depuis six ans, a décidé d'ouvrir un musée au nom de ce militant anticolonialiste, qui a choisi l'Algérie comme patrie et a défendu la cause de son peuple qui militait pour son indépendance, jusqu'à sa mort le 6 décembre 1961 aux Etats-Unis d'Amérique (USA), a souligné à l'APS, un membre de cette association, à l'occasion du 61^e anniversaire de la mort de Frantz Fanon.

Le Dr. Miloud Yebrir, médecin résidant en psychiatrie, précise que le musée, prévu à l'ouverture début 2023, sera abrité par le logement de fonction qu'occupait Frantz Fanon lorsqu'il exerçait à l'hôpital de Blida (Ex-Jo inville) qui porte aujourd'hui son nom. Le praticien a souligné l'achèvement des travaux de restauration de ce domicile, récupéré depuis près de trois ans, après avoir servi de logement de fonction à de nombreux médecins exerçant dans cet hôpital. La restauration, a-t-il dit, veille au respect de l'architecture originale (fenêtres hautes et hauts plafonds), et à la préservation de son mobilier et son décor d'antan.

Le musée englobera de nombreux objets personnels laissés par le Dr. Fanon, ce fervent défenseur de la cause algérienne, outre nombre d'ouvrages et articles de presse dans lesquels il a exprimé ses idées en faveur du droit des peuples à vivre en liberté et dénoncé le racisme sous toutes ses formes.

Il comprendra également des documents sur la vie du psychiatre, notamment la période consacrée à la défense de la cause algérienne et du droit du peuple algérien à l'indépendance, selon les explications de Dr. Yebrir. La même association s'appuie également à lancer un projet de documentation de la vie de Frantz Fanon, qui n'a eu de cesse, à travers ses écrits, de répéter aux puissances coloniales que le respect et la considération s'arrachent par la force, a-t-il ajouté.

Pour la réussite de ce projet, Dr. Yebrir a lancé un appel à l'adresse des organismes publics concernés, pour un soutien à cette initiative, en fournissant, à l'asso-



ciation, divers documents sur cette personnalité historique.

Un film dédié à la mémoire de Frantz Fanon

L'autre initiative visant à pérenniser la mémoire de Frantz Fanon, dont le dernier souhait était d'être enterré en terre algérienne après sa mort, est représentée par la réalisation d'un film dédié à ce fervent ami de l'Algérie, par le cinéaste algérien Abdenour Zahzah.

Ce dernier a indiqué à l'APS avoir achevé la totalité des scènes

de tournage d'un long métrage relatant la vie du Dr. Fanon durant la période où il fut médecin en chef à l'hôpital psychiatrique de Blida (portant actuellement son nom), avant de rejoindre la Révolution, entre 1953 et 1956.

"La totalité des scènes de ce film ont été tournées à l'hôpital Frantz Fanon", a fait savoir le scénariste et réalisateur de cette œuvre cinématographique, annonçant sa projection "durant le mois de juin prochain au plus tard".

A noter que le personnage principal (Dr. Fanon) de ce film, d'une durée de près d'une heure et demie, est incarné par l'acteur français Alexandre Desane qui jouera dans ce long métrage aux côtés de grands noms du 7^e art, dont Rachid Ben Allal et Amel Kateb. Dr. Yebrir incarnera un autre médecin ayant exercé dans cet hôpital, à sa voir Slimane Asselah, victime en 1957 d'un enlèvement à sa clinique d'Alger.

Dans ce film, le réalisateur a axé notamment sur le côté humain du médecin psychiatre, qui a affirmé que le racisme et les injustices étaient à l'origine des névroses dont souffraient ses patients algé-

riens, et dont la pathologie était la conséquence psychologique de la colonisation. Le film a également tenté de mettre en lumière la période de solidarité et de soutien de cette personnalité hors pair à la cause algérienne, à commencer par l'assistance médicale aux moudjahidines à l'hôpital, qui lui a valu son expulsion par les autorités coloniales en 1956, après quoi il s'installa en Tunisie. Le long métrage aborde aussi l'activité diplomatique de Frantz Fanon suite à sa nomination ambassadeur du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), au Ghana, en 1960. Frantz Fanon a continué à défendre la cause algérienne, en Tunisie, à travers ses articles publiés dans le journal El Moudjahid, organe du Front de libération nationale (FLN), mais, malheureusement, la mort qui l'a emporté en 1961, à la fleur de l'âge (36 ans), ne lui a pas permis de vivre l'euphorie et la joie de l'indépendance de l'Algérie qu'il a choisie comme pays.

Il a été enterré au cimetière des martyrs d'Ain El Karma de la wilaya d'El Tarf (Est de l'Algérie), et son souvenir demeurera gravé à jamais dans la mémoire des Algériens, en tant qu'ami de l'Algérie et fervent défenseur de son droit à la liberté.

DÉCÈS DU MOUDJAHID ET ANCIEN MINISTRE SAÏD CHIBANE
Goudjil, Boughali et Rebiga présentent leurs condoléances

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Ibrahim Boughali et le ministre des Moudjahidines et des Ayants-droit, M. Laïd Rebiga ont adressé des messages de condoléances à la famille du moudjahid et ancien ministre, Saïd Chibane, décédé dimanche à l'âge de 97 ans, exprimant leurs profonds sentiments de tristesse à la perte de l'un des "militants fidèles à l'Algérie". "Le défunt était un moudjahid et militant qui a porté l'Algérie dans son cœur et s'est sacrifié pour la liberté et la dignité du peuple, par son militantisme et son patriotisme", lit-on dans le message de condoléance de M. Goudjil. De son côté, M. Boughali a exprimé ses sincères condoléances suite au décès du moudjahid Saïd Chibane, "un des symboles et des sages de l'Algérie, ayant voué sa vie au service de la religion et de la patrie", priant Allah Tout-Puissant de l'accueillir en Son vaste Paradis et de prêter aux siens patience et réconfort. M. Rebiga a, pour sa part, exprimé ses sincères condoléances en cette douloureuse épreuve, priant Allah Tout-Puissant d'accueillir le défunt en Son vaste paradis et de prêter aux siens patience et réconfort.

PROJET DE TERMINAL DE CONTAINERS DE JIJEL
M. Beldjoud accorde au partenaire sud-coréen et à l'administration du port de Djendjen jusqu'à la fin de l'année pour résoudre leur litige

Le ministre des Transports, Kamel Beldjoud, a fixé lundi à Jijel "la fin de l'année en cours" comme délai maximal pour la résolution du litige opposant l'administration du port de Djendjen (Jijel) au partenaire sud-coréen Hyundai chargé de la réalisation du projet terminal à containers afin d'en permettre le parachèvement des travaux. Après avoir suivi un exposé sur le projet de terminal à containers et de terminal pour métaux au cours d'une visite de travail dans cette wilaya en compagnie du ministre des Travaux Publics, de l'Hydraulique et des Infrastructures de Base, Lakhdar Rekhroukh, M. Beldjoud a affirmé que le litige qui a duré cinq années entre ces deux parties "doit être résolu avant la fin de l'année en cours faute de quoi des mesures fermes seront prises contre le responsable de ce retard". Le ministre a ajouté que le terminal à containers constitue le poumon du

port et le poumon de l'économie nationale et le gouvernement accorde un intérêt particulier à ce projet au regard de ses répercussions positives et sa rentabilité réelle dans l'avenir. Le maître d'ouvrage qu'est le port de Djendjen et le partenaire sud-coréen Hyundai "se sont engagés à trouver des solutions à la situation actuelle dans quelques jours" faute de quoi, a-t-il ajouté, le contrat sera résilié et la société de réalisation sera remplacée par d'autres sociétés locales surtout qu'il ne reste plus beaucoup pour parachèvement le projet. Le ministre des Transports a rappelé que le terminal à containers de 17 mètres de profondeur permettra d'accueillir de gros navires et leur prise en charge dans de courts délais de sorte à économiser des devises sachant, a-t-il noté, que le retard dans le traitement des navires au niveau des ports algériens "entraîne le paiement d'amendes de retard".

COUR CONSTITUTIONNELLE

Reprise des travaux du Colloque international sur "le droit d'accès du citoyen à la justice constitutionnelle"

Les travaux du 1^{er} colloque international sur "le droit d'accès du citoyen à la justice constitutionnelle à la lumière des systèmes comparés", ont repris mardi au Palais des Nations (Alger), sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. L'accès du citoyen à la Cour constitutionnelle algérienne à travers l'exception d'inconstitutionnalité sera abordé lors de la séance de mardi avec la présentation des

expériences de plusieurs pays dans le domaine de la protection des droits constitutionnels du citoyen.

Un rapport général sera présenté au terme des travaux du colloque international au cours duquel les participants s'attèlent à expliquer les modalités d'accès du citoyen à la justice constitutionnelle pour défendre efficacement ses droits et libertés, dans le cadre de la primauté de la Constitution, d'une part, de la protec-

tion du système des droits et des libertés et de la compatibilité des lois et réglementations à la Constitution d'autre part. Prennent part aux travaux de ce colloque international des représentants des Cours et des Conseils constitutionnels de différentes régions du monde, et des instances mondiales et régionales de la justice constitutionnelle, des experts et des spécialistes algériens et étrangers du droit constitutionnel.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les start-up pour faciliter l'intégration des diplômés universitaires à la vie professionnelles (Baddari)

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari a affirmé, lundi à Alger, que son secteur accordait une grande importance au développement des start-up comme outil permettant de faciliter l'intégration des diplômés universitaires, des instituts et des écoles à la vie professionnelle.

Dans une déclaration à la presse en marge des travaux du Forum africain des start-up qui se tient au Centre international des conférences Abdelatif Rahal (CIC, Alger), M. Baddari a précisé que son département ministériel "œuvre à atteindre l'objectif de faire passer l'étudiant d'un simple demandeur d'emploi à un entrepreneur créateur de richesse et de postes d'emploi". A ce propos, le ministre a mis en exergue l'importance de la nouvelle procédure en vertu de l'arrêté ministériel n 1275 du 27 septembre 2022 portant sur le mécanisme "un diplôme...une startup". En vertu de cet arrêté, les étudiants en fin de cycle qui préparent leurs master, ingéniorat ou thèse de doctorat dans le cadre du mécanisme "un diplôme...une start-up" peuvent bénéficier du label "projet innovant" et "start-up". Le ministre mène actuellement une large campagne de sensibilisation au

niveau des établissements universitaires pour inciter les étudiants à concrétiser leurs idées innovantes dans le cadre des diplômés Master et Doctorat en projets effectifs et contribuer ainsi au développement socioéconomique du pays. Après avoir souligné la capacité des étudiants à innover des produits et des solutions compétitives, M. Baddari a mis l'accent sur le rôle attendu de l'université comme "institution citoyenne" dans la recherche de solutions idoines aux problèmes posés dans la société et l'aide à la prise de décisions et des mesures adéquates ainsi que la création d'une valeur ajoutée à l'économie nationale.

A une question sur la prolongation des horaires des études à l'université au soir, le ministre a fait savoir que son secteur avait déjà entamé l'application de cette procédure à travers plusieurs universités au niveau national. L'ouverture de la bibliothèque a été prolongée, comme première phase, à 20:00, a fait savoir le ministre ajoutant que son département ministériel adresse des correspondances à tous les établissements universitaires sur ce sujet en vue d'insuffler une dynamique au niveau du secteur à travers l'ensemble du territoire national.

JUSTICE

Le ministre de la Justice reçoit la présidente de la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a reçu lundi à Alger, la présidente de la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples, Imani Daoud Aboud, avec laquelle il a abordé la situation des droits de l'Homme en Afrique et les moyens de les promouvoir, indique un communiqué du ministère. "Le ministre a reçu Mme Imani Daoud Aboud et la délégation qui l'accompagne à l'occasion de sa participation aux travaux du colloque international, organisé par la Cour constitutionnelle" sur "le droit d'accès du citoyen à la justice constitutionnelle à la lumière des systèmes comparés", a précisé le communiqué.

Les deux parties ont abordé lors de cette rencontre "la situation des droits de l'Homme en Afrique et les missions de la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples pour leur promotion et leur protection", ajoute la même source.

TOURISME

Le ministre du Tourisme reçoit le président du CREA

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hamadi a reçu, lundi à Alger, le président du Conseil du nouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula avec lequel il a évoqué les perspectives de coopération pour la promotion du secteur, a indiqué un communiqué du ministère.

"Les deux parties ont procédé à un échange de vues sur les perspectives de coopération ainsi que les voies et moyens de promouvoir le secteur du Tourisme et de l'Artisanat", a précisé le communiqué, ajoutant que "M. Hamadi a passé en revue les opportunités et les mesures incitatives offertes dans le domaine de l'investissement touristique, thermal notamment". Le ministre a insisté, dans ce sillage, à associer les chefs d'entreprise et les investisseurs locaux et étrangers afin de relever les nouveaux défis que s'était fixé l'Etat, à savoir la promotion du secteur du tourisme, érigeant ce dernier en un des vecteurs de l'économie nationale, selon la même source.

Il a été convenu, lors de cette audience, de l'installation d'une commission mixte regroupant des cadres du ministère et du CREA chargée de l'élaboration d'une feuille de route claire susceptible de sensibiliser les investisseurs à l'importance d'accéder au secteur du tourisme compte tenu des atouts dont recèle notre pays et d'intensifier les efforts à l'effet d'attirer les investisseurs nationaux et étrangers, lit-on dans le document.

PÉNÉTRANTE DJENDJEN-EL EULMA Réception d'une tranche de 30 km "au cours de l'été 2023" (ministre)

Le ministre des Travaux publics, de l'Hydraulique et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekrhoukh, a indiqué lundi à Jijel qu'une première tranche de 30 km du projet de la pénétrante autoroutière port Djendjen (Jijel)-El Eulma (Sétif) sera réceptionnée "au cours de l'été 2023".

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite d'inspection dans cette wilaya en compagnie du ministre des Transports Kamel Beldjoud, M.

Rekrhoukh a précisé que 13 km de ce tronçon se trouvent dans la wilaya de Jijel et 17 km dans celle de Sétif, soulignant que toutes les conditions sont mises en places pour parachever les travaux incluant la libération du couloir et la résolution des problèmes administratifs.

Concernant le projet dans son intégralité portant sur une distance totale de 110 km dont 45 km dans la wilaya de Jijel, 15 km dans la wilaya de Mila et 50 dans la wilaya de Sétif, le ministre a affirmé qu'"il a été décidé de relancer ce projet dont les travaux étaient à l'arrêt pour diverses raisons avec le prolongement des délais de sa réception de 36 mois".

Le ministre a ajouté que ce projet "a p ataugé sur place pendant plusieurs années en dépit de sa grande importance économique sur les plans local et national", ajoutant que c'est pour cela que "tous les problèmes techniques et juridiques entravant son parachèvement dans les délais ont été résolus".

Le ministre a insisté sur la nécessité d'accélérer les travaux et de remettre le projet dans ses nouveaux délais et éviter les retards accusés dans ses premiers délais.

Le projet de la pénétrante autoroutière Djendjen-El Eulma a été lancé en 2014 sans que le taux d'avancement de ses travaux ne dépasse 45 %, a-t-on indiqué.

UNION INTERPARLEMENTAIRE

Le Conseil de la nation prend part à la 289^e session

Le Conseil de la nation a pris part, lundi, aux travaux de la 289^e session de l'Union interparlementaire (UIP) tenue par visioconférence, indique un communiqué du Conseil.

Parmi les axes inscrits à l'ordre du jour de cette session figurent "l'étude des



demandes d'adhésion à l'UIP en qualité d'observateur et la campagne de l'UIP destinée à motiver les parlementaires pour s'intégrer davantage dans le processus de lutte contre les dangers des changements climatiques, étant un sujet d'une priorité urgente dans la stratégie de travail de l'Union pour la période 2022-2026". A participé à ces travaux, le sénateur Ahmed Kharchi, membre du Comité exécutif de l'UIP.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les réalisations de l'Algérie mises en avant à Djibouti (communiqué)

Le sénateur, Mohamed Chouchane qui participe aux travaux du 2^e Séminaire régional pour les parlements africains sur la réalisation des objectifs du développement durable (ODD) qui ont débuté lundi à Djibouti, a mis en avant les réalisations de l'Algérie en matière des ODD dans le cadre du renforcement de l'édification institutionnelle et l'élargissement de l'exercice de la démocratie.

"L'Algérie a atteint la plupart des ODD avant les délais impartis notamment ceux liés à l'éradication de la pauvreté, l'accès à l'éducation pour tous, la réduction du taux de mortalité des enfants et la

promotion d'un environnement durable", a rappelé M. Chouchane, selon le communiqué.

Le membre du Conseil de la nation a évoqué également "le renforcement de l'édification institutionnelle de l'Etat de droit et l'élargissement de l'exercice de la démocratie participative dans l'Algérie nouvelle après la mise en conformité de notre système législatif avec les dispositions de la Constitution de novembre 2020 initiée par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". Rappelant le premier rapport soumis par l'Algérie auprès du conseil économique et social de l'ONU sur les réalisa-

tions en termes d'ODD 2030, le représentant de l'Algérie a réitéré, à l'occasion, "l'attachement de l'Algérie au partenariat international dans le respect du principe de non ingérence dans les affaires internes des pays et le respect de la souveraineté des peuples et leur droit à l'autodétermination, outre l'adoption du dialogue et la solution politique pour le règlement des conflits internationaux, en sus de la réconciliation pour les crises internes".

L'Algérie est représentée dans ce séminaire par une délégation conjointe regroupant des membres des deux chambres du Parlement.

SANTÉ

Le ministre appelle à "accélérer" la numérisation du secteur

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a appelé à la nécessité d'"accélérer" la numérisation du secteur pour opérer "le changement positif escompté" à travers la multiplication des campagnes d'information et de sensibilisation, indique mardi un communiqué du ministère.

Lors d'une rencontre d'orientation avec les directeurs de santé des wilayas et des établissements sanitaires en présence de cadres de l'administration centrale, tenue par visioconférence, le ministre a rappelé "la nécessité d'accélérer l'opération de numérisation du secteur" en vue d'opérer le changement

escompté sur le terrain en multipliant les campagnes d'information et de sensibilisation, tout en veillant à l'exploitation des moyens mobilisés par l'Etat.

Il a également insisté sur la "création d'un espace de dialogue, de concertation et de coordination, et veiller à activer les canaux de communication avec l'ensemble des intervenants du secteur, notamment les membres des conseils scientifiques et médicaux en vue d'enrichir les plans d'action et d'adopter les propositions formulées".

M. Saihi a souligné, par la même occasion, que les services aux patients et l'améliora-

tion des conditions de travail des personnels du secteur constituaient un objectif principal au titre de la nouvelle vision de relance du secteur de la Santé. Le ministre a mis en avant, à cet égard, la "disposition" du secteur à "accompagner les établissements publics de santé dans la mise en œuvre de toute démarche dans ce cadre". Il a appelé, par ailleurs, à la "tenue d'une rencontre nationale pour examiner les résultats réalisés et relancer la télémédecine pour soutenir les pôles médicaux".

M. Saihi avait suivi des exposés présentés par des responsables du secteur sur "l'hygiène hospitalière dans l'en-

semble des structures sanitaires, outre l'organisation de campagnes de sensibilisation en milieu sanitaire, et l'organisation de sessions de formation sur cette thématique".

Il a suivi en outre un exposé sur le "plan de numérisation du secteur, notamment le tri automatique des cas urgents suite à la consultation assurée par le médecin d'accueil au niveau des urgences", et l'organisation d'une journée nationale sur la maintenance des équipements médicaux prévue le 13 décembre courant d'après la directrice générale de la pharmacie et des équipements sanitaire, Wahiba Hadjoudj.

ALGÉRIE - MALI

Une table ronde à Bamako sur la coopération bilatérale dans le numérique et les startups

Une table ronde sur la coopération entre l'Algérie et le Mali dans les domaines du numérique et des start-up, s'est tenue jeudi à Bamako, avec la participation d'une centaine d'opérateurs et acteurs dans ces domaines d'activité.

Cette rencontre, la première du genre, a eu lieu au Centre international des conférences de Bamako, à l'initiative de l'ambassade d'Algérie au Mali et du Mali Digital awards (MDA), une organisation des métiers du numérique et des start-up.

Les travaux, qui ont regroupé près d'une centaine d'acteurs et opérateurs de ces deux secteurs, ont été ouverts par le ministre malien du Numérique et de la Modernisation de l'administration et par le ministre algérien de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El Mehdi Oualid, qui est intervenu à partir d'Alger par visioconférence. Les deux ministres ont souligné la haute qualité des relations qui existent entre les deux pays et ont exprimé leur soutien à cette rencontre et au développe-

ment de la coopération bilatérale dans les domaines stratégiques du numérique et des start-up. L'ambassadeur d'Algérie au Mali, Riache El Houés, ainsi que la coordonnatrice du MDA, Ada Maiga, ont, au préalable, introduit l'événement et expliqué leurs attentes respectives à travers son organisation. Les travaux ont été répartis en deux séances, animées par des panelistes maliens et algériens, ces derniers intervenant eux aussi, par visioconférence. Les participants ont ainsi procédé à un large échange de vues sur l'état des lieux dans chacun des deux pays dans ces deux secteurs d'activités, à l'identification d'opportunités de partenariat et de coopération entre les institutions publiques, les entreprises et les investisseurs des deux pays, ainsi qu'à l'examen de la possibilité de mise en place d'un mécanisme conjoint de promotion et de suivi des échanges entre les deux pays dans ces deux domaines d'activités. Les débats ont permis de constater l'existence de nombreuses opportunités de coopération et de

partenariats incluant l'incubation, l'utilisation de la fibre optique dans le cadre de la dorsale africaine, le recours commercial aux capacités satellitaires algériennes, la formation dans les différents métiers du numérique, ainsi que les programmes d'immersion dans des écosystèmes favorables au développement des startups, un appel pour la création d'une banque pour le financement des start-up, la promotion des joint-ventures, la digitalisation de la logistique, ainsi que la cybersécurité, notamment la sécurité des frontières. En somme, cette table ronde a révélé un large éventail de domaines d'interaction entre les opérateurs des deux pays dans les domaines du numérique et des startups. Les travaux seront sanctionnés par un rapport final qui sera soumis aux autorités des deux pays et dont, les recommandations permettront aux opérateurs, acteurs et institutionnels de ces deux domaines d'activités d'envisager des actions concrètes et coopération et de partenariat.

BATNA

Hommage au chahid Azil Abdelkader

La commune d'Azil Abdelkader (133 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya de Batna) commémorera mercredi le 63ème anniversaire du chahid qui porte son nom et dont le parcours héroïque demeure une source d'édification morale et patriotique pour la jeunesse de toute la région.

Le village éponyme et natal d'Azil Abdelkader, anciennement appelé Metkaouek jusqu'au 3 mai 1993, abritera à cette occasion de nombreuses activités culturelles, scientifiques et sportives.

La commune d'Azil Abdelkader, une localité enclavée et la plus éloignée du chef-lieu de wilaya, porte fièrement le nom du chahid depuis 1993, symbolisant, à lui seul, la volonté opiniâtre de garder la mémoire vive du combat pour l'indépendance, avec les sacrifices et les souffrances exigés pour que vive l'Algérie libre et indépendante.

Azil Abdelkader est tombé au champ d'honneur le 7 décembre 1957, selon des indications recueillies auprès du secrétaire de wilaya de l'organisation nationale des moudjahidines, El Abed Rahmani. Il fut, souligne ce responsable, un héros qui avait marqué les esprits dans les rangs des combattants, avant de tomber au champ d'honneur à l'âge de 32 ans.

Selon les mêmes indications, Azil Abdelkader a rejoint la lutte armée dans la wilaya-1 Aurès-Nememcha, en octobre 1956. Il rejoint, par la suite la wilaya-III historique où il se distinguera par son ardeur au combat et



son patriotisme exemplaire.

Sur le parcours du chahid Azil Abdelkader, Djamel Masrahi, professeur d'histoire à l'université de Batna-1 et président du conseil scientifique du musée du Moudjahid, a indiqué à l'APS qu'Azil Abdelkader avait pleinement conscience de la cause nationale lorsqu'il rejoint les rangs de la lutte armée et avait travaillé dans la sidérurgie, avant d'émigrer en France où sa conscience nationaliste s'est affirmée au contact du syndicalisme ouvrier.

En Algérie, Azil Abdelkader connaîtra des militants acquis à l'idéal de l'indépendance, dans la

région des Aurès, où il rejoindra les rangs de l'Armée de libération nationale au début de l'année 1955.

Il participera à des actions armées de l'ALN dans la région de Barika et se distinguera, dans le secteur-4, Zone-1, wilaya-1, jusqu'à son départ pour la wilaya-III historique, à la fin de l'année 1956.

Le chahid Azil Abdelkader poursuivra le combat pour l'indépendance nationale sous les ordres du colonel Amirouche et prendra part à de nombreuses opérations contre les forces colonialistes, notamment à Sator,

R'biaya et Ouzellaguène, ainsi qu'à d'autres faits d'armes, jusqu'à sa mort au combat, le 7 décembre 1957, à son retour de Tunisie, en traversant la ligne Morice, où les moudjahidines livrèrent une grande bataille qui s'étendit jusqu'aux environs de Souk Ahras.

Dr Djamel Masrahi souligne que le chahid Azil Abdelkader demeure un symbole de l'unité nationale.

Son parcours qui le mène des Aurès à la Kabylie, puis la frontière algéro-tunisienne où il tombe au champ d'honneur, incarne l'idéal de l'Armée de libération nationale qui s'est levée pour l'indépendance de l'Algérie, sans rien concéder de l'intégrité et l'unité de son territoire et de son peuple. Le chahid Azil Abdelkader est né le 14 juin 1927 à Metkaouek, dans une famille de condition moyenne.

Il apprit le saint Coran et à lire et écrire en arabe au village natal.

À l'âge de 17 ans, il se rend à Guelma, où il est arrêté le 8 mai 1945. Il sera forcé de s'engager dans l'armée française, jusqu'en 1949, une expérience qui déterminera à la fois sa conscience nationaliste et sa vocation de futur combattant de l'ALN.

CONSTANTINE

Elimination de 350 panneaux publicitaires et 10 kiosques érigés anarchiquement à Ali-Mendjeli

Au total, 350 panneaux publicitaires érigés anarchiquement et 10 kiosques construits illégalement ont fait l'objet d'une opération de destruction dans la circonscription administrative Ali-Mendjeli (Constantine) en novembre dernier dans le cadre d'une opération d'envergure portant assainissement de diverses unités de voisinage (UV) de ce pôle urbain, a-t-on appris lundi du directeur de l'établissement de gestion urbaine de cette nouvelle ville Mehdi Hani.

Les services de l'établissement de gestion urbaine de la nouvelle ville Ali-Mendjeli (EGUVAM) ont recensé 4055 panneaux publicitaires non autorisés, installés de manière anarchique dans les différents sites d'habitation de la ville Ali-Mendjeli, soulignant que 350 panneaux publicitaires installés sans autorisation ont été éradiqués récemment en application des instructions du wali de Constantine Abdelkhalék Seyouda.

La majorité des panneaux publicitaires installés anarchiquement sur des poteaux électriques par des propriétaires de cliniques, de cabinets médicaux et des bureaux d'avocats, d'offices et autres, a été dénombrée notamment au travers les avenues principales et les carrefours de cette ville, ont affirmé les services de l'EGUVAM.

La même source a précisé que les panneaux publicitaires posés légalement permettent l'amélioration des revenus de la commune d'El-Khroub et peuvent être une source de financement des projets de développement répondant aux besoins du citoyen, en particulier en matière de réhabilitation des routes, de réparation de l'éclairage et la mise à niveau des commodités publiques. Un total de 103 kiosques multi-services illégaux ont été éliminés, dont 10 implantés au niveau des axes routiers et des ruelles, tandis que 23 autres propriétaires se sont présentés auprès des services concernés dans le but de régler leurs situations juridiques pour éviter la décision de démolition, a poursuivi le même directeur.

Au cours de la semaine écoulée, 40 extensions illégales dans l'environnement immédiat des bâtiments ont été démolies dans les cités de la même circonscription administrative et cela en coordination avec les services de la sûreté de daïra d'Ali-Mendjeli, a indiqué M. Hani, soulignant que l'opération d'éradication de ces extensions est toujours en cours pour toucher 377 extensions recensées sur le territoire de cette ville.

AÏN TÉMOUCHENT

Lancement de la Semaine du film révolutionnaire

La "Semaine du film révolutionnaire", organisée à l'occasion de la commémoration du 62e anniversaire des manifestations du 9 décembre 1960, a été lancée, lundi à la salle de cinéma "Soummam" de la ville d'Aïn Témoüchent.

Le secteur de la culture et des arts, organisateur de cet événement, a programmé la projection de 24 films révolutionnaires algériens, tels que "Héliopolis" de Djaâfar Kacem, qui a tourné une partie de ses scènes à Aïn Témoüchent, et les films "Benboulaïd" et "Zabana", qui rappellent des étapes importantes du parcours révolutionnaire de ces deux martyrs, a souligné le directeur de wilaya du secteur, Abdelali Koudid.

Les œuvres cinématographiques programmées dans le cadre de cette manifestation seront projetées, en plus du chef-lieu de wilaya, dans les salles de cinéma des communes d'El Malah et Hammam Bouhadjar, et la salle de concerts de la commune de Beni Saf. Le public aura l'occasion de suivre sept films révolutionnaires qui retracent un aspect important de l'histoire de la glorieuse guerre de libération nationale.

Cette manifestation, qui s'inscrit aussi dans le cadre de la célébration du soixantenaire de l'indépendance, vise à relancer les activités des salles de projection.

La salle de cinéma "Soummam", située au centre d'Aïn Témoüchent, a été rouverte, durant l'année en cours, après avoir bénéficié d'une opération de réhabilitation, de modernisation et d'équipement.

OUM EL BOUAGHI

La cimenterie de Sigus exporte 40.000 tonnes de clinker

La société des ciments de Sigus (Oum El Bouaghi) relevant du groupe public GICA a expédié lundi une cargaison de 40.000 tonnes de clinker vers le Sénégal via le port d'Annaba.

Cette opération est une parmi d'autres opérations d'exportation effectuées par la société vers plusieurs pays, a précisé son PDG

Faouzi Bachiri dans un exposé fait à l'occasion en présence du wali d'Oum El Bouaghi, Samir Nefla. Le même responsable a précisé que la société des ciments de Sigus a exporté 450.000 tonnes de clinker en 2020 vers l'Italie, l'Espagne, le Cameroun, le Sénégal, le Ghana, le Togo, la Colombie et la Côte-d'Ivoire, affirmant que les quantités

de clinker exportées atteindront d'ici la fin 2022 un (1) million de tonnes.

La cimenterie de Sigus qui emploie 462 travailleurs permanents dispose d'une capacité de production de 2,2 millions tonnes ainsi qu'une capacité de stockage de 80.000 tonnes et peut commercialiser 10.000 tonnes par jour.

EL-MÉNEA

Une commission ministérielle pour s'enquérir de la situation des projets de logements

Une commission relevant du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville s'est rendue à El-Ménea pour s'enquérir de la situation des projets de logements, a-t-on appris lundi auprès de la wilaya. Composée de directeurs centraux, cette commission qui a entamé sa tournée dimanche dernier, a inspecté le chantier du nouveau pôle urbain El-Ménea-Hassi El-Gara qui abrite près de 1.700 unités de différentes formules d'habitat pour identifier les lacunes dans la mise en œuvre du programme d'aménagement et éliminer les difficultés rencontrées par les entreprises réalisatrices, a-t-on précisé. D'autres sites ont été au programme de la commission, à savoir le projet de la nouvelle ville

d'El-Ménea devant être lancé "début de l'année prochaine", a fait savoir le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville Mohamed Tarek Belaribi lors d'une visite de travail récente dans la wilaya. Les membres de la commission, effectueront, dans le cadre de leur mission, une visite d'inspection des chantiers de réalisation des habitations dans la commune de Hassi-Lefha (150 km au Nord du chef-lieu de wilaya), a-t-on fait savoir.

La commission ministérielle a tenu une réunion avec les représentants des bureaux d'études et les entreprises chargées de la réalisation des projets, afin de faire connaître les raisons du retard dans la concrétisation de certaines opérations, notam-

ment celles liées à l'aménagement du pôle urbain El-Ménea-Hassi El-Gara, en insistant sur l'accélération du rythme des travaux. Cette mission, intervient en application des instructions du ministre,

après sa dernière visite à El-Ménea, au cours de laquelle il a mis l'accent sur la nécessité d'assurer le suivi des projets qui doivent être réceptionnés dans les délais contractuels.

BEJAIA

Recensement de près de 10.000 têtes d'animaux d'élevage en deux jours

Près de 10.000 têtes d'animaux d'élevage, répartis entre ovins, bovins et caprins ont été enregistrés à Bejaia en seulement deux jours d'activités par les commissions chargées du recensement du cheptel national, a-t-on appris, lundi auprès de l'inspection vétérinaire de wilaya.

Initiée par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, l'opération a permis de recenser localement, durant les journées de mercredi et jeudi, 2.682 ovins, 3.463 bovins et 3.041 caprins, rapporte le chef de l'inspection vétérinaire, Imad Idres.

Le recensement, a-t-il ajouté, "va bon train", mené par les commissions communales, lesquelles dans leur démarche, notent les caractéristiques de chacune des bêtes dénombrées et comptabilisent également le nombre d'éleveurs. A terme, il est question de déterminer avec précision l'étendue de la

richesse animale locale et nationale, de contrôler le soutien de l'Etat aux vrais éleveurs, a-t-on ajouté de même source. Il est attendu de l'opération son apport à une meilleure maîtrise des filières lait et viandes et par ricochet leur développement par la mise en place d'une nouvelle stratégie y afférente, a ajouté le docteur Idres.

L'aspect prophylactique et médicale des élevages figure aussi au cœur de ce recensement qui vise la lutte contre les maladies infectieuses et la détermination de la traçabilité de chaque sujet animal, a-t-il encore ajouté.

Le coup d'envoi de l'opération a débuté dans la région de Tala Hamza, à la périphérie de Bejaia et va s'étendre à toutes les communes avant le 19 décembre date de sa clôture officielle.

CONSEIL DE LA NATION

Les membres valorisent les mesures financières et économiques contenues dans le PLF 2023

Les membres du Conseil de la nation ont valorisé, lundi, l'ensemble des mesures financières et économiques et les dispositions législatives contenues dans le projet de Loi de finances (PLF-2023), soulignant leur rôle dans l'accélération de la cadence du développement et la promotion des acquis sociaux réalisés, indique un communiqué du Conseil.

Lors d'une plénière consacrée l'examen du PLF- 2023, sous la présidence de M. Salah Goudji, président du Conseil en présence du ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali, en sa qualité de représentant du gouvernement et nombre de ministres, des membres de la chambre haute du parlement ont valorisé, dans leurs interventions, "l'ensemble des mesures financières

et économiques et les dispositions législatives contenues dans le texte de loi", précise le communiqué. "Ils ont mis en avant le rôle de ces mesures dans l'accélération du développement et la relance de l'économie nationale d'une part, et la préservation et la promotion des acquis sociaux", selon la même source. "Les sénateurs ont mis l'accent sur la nécessité d'accroître la numéri-

sation des secteurs névralgiques ayant lien avec la gouvernance financière qui ont un impact direct sur la vie quotidienne des citoyens", ajoute le communiqué. Les interventions du reste des sénateurs sur ce texte de loi se poursuivront mardi matin alors que le représentant du gouvernement répondra aux préoccupations des membres du Conseil lors de la séance de l'après-midi.



CONFÉRENCE AFRICAINE DES START-UP À ALGER

Réunion ministérielle avec la participation de 35 pays africains

Une réunion des ministres africains en charge du secteur des start-up s'est tenue lundi après-midi à Alger, avec la participation de 35 pays, pour examiner les voies de la coopération pour développer ce secteur dans le continent. Cette réunion, tenue dans le cadre de la conférence africaine des start-up, qui a débuté, lundi, au Centre international des conférences (CIC) "Abdelatif Rahal", a permis de soulever les problèmes et les défis liés au renforcement de la coopération inter-africaine dans ce domaine, a indiqué un communiqué du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises. Les participants ont examiné la publication de la "Déclaration d'Alger des start-up africaines" et une feuille de route pour la mise en œuvre de son contenu, selon la même source, qui a indiqué que cette feuille comprendra de nouveaux mécanismes qui établiront la première coopération africaine de haut niveau dans le domaine des start-up.

La publication de la Déclaration est prévue après l'achèvement des travaux de la conférence, selon le communiqué. La conférence africaine des start-up, organisée par le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, sous le Haut Patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, vise à "unifier les efforts gouvernementaux afin de renforcer le rôle des start-up en Afrique et à booster leur contribution au développement économique, en favorisant leur accès aux sources de financement régionales". Dans un message adressé aux participants de la

Conférence, lu en son nom par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, le Président Tebboune a salué cette initiative qui met en exergue l'importance de l'investissement dans l'économie de la connaissance et les startup, et souligne le rôle de l'innovation dans la relance des économies africaines qui enregistrent actuellement "les taux les plus élevés de

jeunes avec malheureusement des taux de chômage tout aussi élevés", faisant ainsi de l'orientation vers l'entrepreneuriat innovant "une priorité pour résoudre la problématique de l'emploi et le lancement d'une réflexion autour de politiques générales appuyant les startup".

Pour sa part, le ministre du secteur, Yacine El Mahdi Oualid, a souligné dans

son allocution l'ambition de l'Algérie de créer un écosystème intégré et complémentaire au profit des compétences et des talents en Afrique, à travers la promulgation de législations encourageant l'investissement dans le savoir, et la levée des obstacles devant la jeunesse innovante sur tout le continent africain, selon le communiqué.

Vers l'élaboration d'une feuille de route pour la valorisation de l'innovation en Afrique (ministre)

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid a indiqué que la réunion des ministres africains en charge de l'innovation et des start-up tenue, lundi après-midi à Alger, s'attèle à l'élaboration d'une feuille de route pour la valorisation de l'innovation dans le continent. S'exprimant lors d'une conférence de presse animée avant le début des travaux de cette réunion, M. Oualid a précisé que les ministres africains examineront plusieurs mesures de manière pragmatique afin d'assurer une plateforme de développement des start-up dans le marché africain. Il s'agit du dossier de "la mobilité des jeunes talents et innovateurs" entre les pays africains, l'attraction des investissements locaux à l'intérieur du continent à travers l'exploitation du capital africain pour le développement des start-up, la mise en place d'un réseau d'accélérateurs et d'incubateurs, outre le lancement des mécanismes de financement conjoints et la création d'une instance africaine chargée du suivi des start-up africaines et de leurs activités. La réunion a pour objectif d'orienter les efforts des gouvernements africains pour l'appui des startups leur permettant de se développer localement, a poursuivi le ministre, qualifiant le marché africain de "complexe" qui nécessite la mise en place de facilitations à travers les différents canaux pour que ces start-up puissent accéder aux marchés du continent. Cette réunion interministérielle s'inscrit dans le cadre de

la conférence africaine des start-up, dont les travaux ont débuté lundi au Centre international de conférences (CIC), avec la participation de plus de 600 start-up et 80 experts et gestionnaires de fonds d'investissement issus de plusieurs pays. Dans ce contexte, M. Oualid a souligné que l'Algérie aspire à atteindre 1 million de porteurs de projets en 2023, en s'intéressant à la qualité de ces établissements et non pas uniquement à leur nombre. Pour atteindre cet objectif, les porteurs de projets bénéficieront des facilités nécessaires pour concrétiser leurs idées innovantes sur le terrain et un intérêt particulier sera accordé aux jeunes diplômés universitaires qui représentaient ces dernières années 24% seulement du nombre global des promoteurs de start-up. Les dispositions prises à ce jour par l'Etat en faveur des start-up ont eu "un impact positif", mais restent néanmoins "perfectibles", a estimé le ministre, ajoutant que "l'impact réel sera palpable après plusieurs années". M. Oualid a salué, à l'ouverture de la conférence, les efforts des participants et leur volonté de concourir au développement des start-up et à la concrétisation des créations des jeunes dans le continent africain. Il a également évoqué l'importance du dialogue africain dans la réalisation du développement en Afrique, à travers l'encouragement des start-up qui peut jouer un rôle clé en termes de satisfaction des besoins des entreprises dans divers domaines.

INDUSTRIE MILITAIRE

Livraison de 384 véhicules de marques SNVI et Mercedes Benz fabriqués localement

Un total de 384 véhicules entre poids lourds et bus de transport public, fabriqués localement, de marques SNVI (Société nationale des véhicules industriels) et "Mercedes-Benz", dédiés au transport du personnel et des marchandises, ont été livrés au profit de la Direction centrale du Matériel au ministère de la Défense nationale et d'administrations et entreprises nationales publiques et privées. Ces véhicules et camions, à savoir 117 véhicules de marque SNVI et 267 modèle "Mercedes Benz" ont été livrés au siège de la Société algérienne pour la production de poids lourds de marque Mercedes Benz (SAPPL-MB) à Rouiba (Alger), fabriqués par l'Etablissement national pour le développement de l'industrie automobile de la 2e région militaire, sous la supervision de la Direction des fabrications militaires relevant du ministère de la Défense nationale. Cette nouvelle opération vient compléter les précédentes livraisons de véhicules multifonctions, en sus de

démontrer la capacité de cette société à satisfaire les commandes de ses clients avec des produits de qualité répondant aux normes internationales, en plus du respect "rigoureux" des délais de livraison. Lors de la cérémonie de signature des procès verbaux de réception, le représentant de la Direction centrale du matériel au MDN, le Colonel Mohamed Tarek Chiboub a affirmé que l'acquisition de ces camions intervenait "en application des instructions du Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha", soulignant qu'à l'instar des livraisons précédentes, la Direction centrale du matériel du MDN représentant le MDN lors de cette opération réceptionnera un quota de 203 véhicules multifonctions, l'objectif étant de renforcer les capacités opérationnelles et logistiques des différentes unités du Corps de Bataille". Pour sa part, le directeur du budget, de la comptabilité et du patrimoine à la wilaya

d'Alger, Ahmed Bouahmed a souligné que les véhicules réceptionnés par son établissement "sont dédiés à la prise en charge du service public en termes d'hygiène et de collecte des déchets ménagers", ajoutant que l'accent a été mis lors des deux marchés conclus entre l'Etablissement national pour le développement de l'industrie automobile (dont relève la SNVI-Algerian motors services-Mercedes-Benz-AMS-MB) sur ce volet pour "améliorer le cadre de vie du citoyen et le service public".

Il a expliqué que cette opération de réception constituait "le premier quota dans le cadre des deux transactions conclues avec les deux entreprises, dont le montant total est de 12 milliards de DA, 81 véhicules de différents types ayant été réceptionnés et seront livrés aux établissements publics de wilayas en charge du transport des déchets ménagers".

Selon le même responsable, les produits de ces deux entreprises ont été choisis en raison de leur "haute qualité et efficacité",

ce qui garantit "une valeur ajoutée pour la wilaya d'Alger en termes de prise en charge de l'environnement et du bien-être du citoyen". Pour sa part, le représentant de la société "Cosider" a salué "les efforts des deux entreprises pour développer l'industrie nationale et contribuer ainsi à la concrétisation des projets nationaux en cours de réalisation". Le directeur général de la société "Algerian Motors Services Mercedes-Benz (AMS-MB), spécialisée dans les services vente et après-vente des véhicules d'industrie militaire de cette marque allemande, Noureddine Mesmoum, a estimé que la livraison de ces camions et véhicules multifonctions était "le fruit d'efforts de l'industrie militaire, qui ont donné des résultats concrets, traduisant la stratégie de l'Etat algérien en vue de développer le tissu économique national, sous la supervision de la Direction des fabrications militaires". Cette opération concrétise l'effort de la société qu'il dirige visant à "fournir aux clients des produits de

qualité répondant aux standards internationaux, des pièces de rechange d'origine et des services après-vente dans toutes les régions du pays", a également expliqué M. Mesmoum, soulignant que pour se rapprocher davantage du client, "un réseau de distribution sera mis en place dans toutes les régions du pays". Dans son allocution, le Directeur Général de l'Etablissement national pour le développement de l'industrie automobile, le Colonel Mohamed Bourahla, a affirmé que "dans le cadre de la concrétisation du programme de relance économique initié par le Haut Commandement de l'Armée Nationale Populaire (ANP), sous la direction du Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, l'Etablissement a enregistré une grande activité dans le domaine de la fabrication de poids lourds et d'autobus dans le but de répondre aux besoins de l'ANP et de contribuer à la promotion de l'économie nationale.

PÉTROLE

Le Brent à plus de 81,4 dollars

Les prix du pétrole reculaient légèrement mardi du fait de la possibilité d'une nouvelle salve de hausse de taux des différentes grandes banques centrales mi-décembre.

Mardi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février perdait 1,51%, à 81,42 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain, pour livraison

en janvier, baissait de 1,48%, à 75,79 dollars. Cette nouvelle chute des prix de l'or noir ramènent les deux références mondiales à des niveaux proches de leurs plus bas de l'année.



ENERGIES RENOUVELABLES

Les capacités mondiales devraient doubler sur les 5 ans à venir (AIE)

Le monde devrait développer autant de capacités renouvelables ces cinq prochaines années qu'il l'a fait au cours des 20 dernières, a souligné, mardi, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) dans son rapport 2022 sur les énergies renouvelables.

Selon l'AIE, les énergies solaire et éolienne en particulier vont ainsi devenir la première source d'électricité dans le monde d'ici 2025, en détrônant le charbon, précisant que les pays cherchent à réduire leur dépendance aux énergies fossiles. La capacité renouvelable mondiale devrait gagner 2.400 gigawatts (GW) sur la période 2022-2027, soit autant que la capacité électrique actuelle de la Chine, et un tiers de plus que ce qu'envisageaient les experts il y a encore un an, ont calculé les analystes de l'AIE pour ce rapport annuel. L'Agence, qui conseille les

Etats dans leurs politiques énergétiques, relève "la rapidité avec laquelle les gouvernements ont su pousser encore un peu plus les renouvelables". C'est particulièrement le cas en Europe où les capacités installées en 2022-27 devraient doubler par rapport à ces cinq années passées. Ailleurs, la Chine, les Etats-Unis et l'Inde mènent le mouvement, avec des plans et des réformes de marché à l'origine pas forcément attendus aussi vite.

"L'exemple (des renouvelables) montre que la crise énergétique pourrait être un tournant historique vers un système énergétique mondial plus propre et plus sûr", selon le directeur de l'AIE, Faith Birol, qui rappelle aussi qu'une telle "accélération continue est critique si l'on veut garder une possibilité de limiter le réchauffement à 1,5 C" par rapport à la Révolution indus-

trielle. En terme de technologies, solaire et éolien terrestre forment aujourd'hui les moyens de production électrique les moins coûteux de toutes, dans la majorité des pays.

Le rapport prévoit un triplement du parc photovoltaïque sur 2022-2027, notamment sur les toits des commerces et des résidences, avec des consommateurs désireux de limiter leurs factures. L'AIE voit d'ailleurs un début de diversification dans la production de ces équipements, en particulier vers l'Inde et les Etats-Unis.

L'éolien lui devrait doubler en capacité sur la période, aux quatre cinquièmes en terrestre. Enfin la demande en biocarburants devrait croître de 22%, tirée par les Etats-Unis, le Canada, le Brésil, l'Indonésie et l'Inde, qui ont adopté des mesures de soutien de cette énergie.

BOURSES

Les Bourses chinoises dans le rouge à l'ouverture

Les Bourses chinoises cédaient du terrain mardi dans les premiers échanges, sur des craintes des investisseurs d'un maintien de la stricte politique monétaire de la Réserve Fédérale américaine. A Hong Kong, l'indice Hang Seng perdait 1,57% à 19.211,70 points. A Shanghai, l'indice composite reculait de 0,36% à 3.200,28 points, tandis que la place de Shenzhen était également dans le rouge, cédant 0,36% à 2.055,25 points.

La Bourse de Tokyo amorphe en matinée

La Bourse de Tokyo stagnait mardi en début de séance, alors que Wall Street a terminé la veille en net repli, inquiète de la réaction de la Réserve fédérale américaine (Fed) à des données macroéconomiques meilleures que prévu aux Etats-Unis. L'indice vedette Nikkei prenait à peine 0,07% à 27.838,88 points vers 01H20 GMT et l'indice élargi Topix était stable lui aussi (+0,03% à 1.948,58 points). Après le rapport mensuel sur l'emploi américain vendredi dernier, qui avait montré des créations de postes supérieures aux attentes, l'indice d'activité ISM dans les services en novembre aux Etats-Unis, publié lundi, a lui aussi été plus robuste que prévu. Le yen remonta un peu par rapport au dollar, qui valait 136,43 yens après 01H20 GMT contre 136,75 yens la veille à 21H00 GMT. La monnaie japonaise était stable par rapport à l'euro, qui s'échangeait pour 143,44 yens contre 143,47 yens la veille. L'euro reprenait aussi des couleurs face au billet vert, à raison d'un euro pour 1,0514 dollar contre 1,0491 dollar lundi à 21H00 GMT. Sur le marché du pétrole, le baril de WTI américain gagnait 0,91% à 77,63 dollars après 01H00 GMT et le baril de Brent de la mer du Nord avançait de 0,81% à 83,35 dollars.

LIBYE

Les sociétés étrangères invitées à reprendre l'exploration et la production pétrolière

La Compagnie libyenne nationale de pétrole (NOC) a appelé les entreprises étrangères actives dans le secteur des hydrocarbures à reprendre leurs opérations d'exploration et de production, arguant d'une amélioration de la situation sécuritaire. "La NOC

appelle les entreprises internationales opérant dans le secteur du pétrole et du gaz, avec lesquelles des accords d'exploration et de production de pétrole et de gaz ont été signés, à lever la force majeure invoquée de leur côté", selon un communiqué publié dans la nuit

de lundi à mardi. L'état de force majeure est une mesure invoquée dans des circonstances exceptionnelles, permettant une exonération de la responsabilité de la NOC, ou dans ce cas, des entreprises opérant en Libye, en cas de non-respect d'obligations contrac-

tuels. La NOC a expliqué avoir lancé cet appel après avoir effectué une "évaluation" de la situation sécuritaire et constaté une "amélioration spectaculaire" sur certains sites où il était difficile d'opérer. La NOC a exhorté les compagnies étrangères à "reprendre

leurs opérations" d'exploration et d'ext raction, leur assurant qu'elle leur fournirait "tout l'appui nécessaire" afin qu'elles puissent travailler "dans un environnement sûr", en "coopération avec les autorités civiles et militaires" sur place.

ALLEMAGNE

Rebond des commandes industrielles en octobre

Les commandes passées à l'industrie allemande sont reparties à la hausse en octobre, portées par l'international, selon des chiffres publiés mardi. L'indicateur, qui donne un avant-goût de la production industrielle, gagne 0,8% sur un mois, en données corrigées des variations saisonnières, a indiqué l'Office fédéral des statistiques Destatis dans un communiqué. Sur un an, les commandes sont en baisse de 3,2%. L'indice bénéficie ainsi d'un rebond, après une chute révisée de 2,9% en septembre, contre 2,4% précédemment indiqué par l'institut.

"Il s'agit d'un autre indice que la récession pourrait être moins forte que prévue, même si les perspectives industrielles restent faibles", s'est félicité dans un communiqué le ministère de l'Economie. Depuis plusieurs mois, l'industrie exportatrice allemande est plombée par la crise ukrainienne, qui entraîne perturbations sur les chaînes d'approvisionnement, hausse des coûts et envolée des prix de l'énergie. Sont frappées de plein fouet les industries à forte intensité énergétique, comme la chimie, qui connaît une baisse de 2,1% de ses commandes en octobre. Mais certains signes alimentent l'espoir d'une fin d'année meilleure que prévue. La production industrielle a rebondi, de 0,6% en septembre. Et le marché automobile connaît une embellie depuis août, malgré un niveau toujours historiquement bas. Le gouvernement table toujours sur un recul du PIB de l'Allemagne dès le trimestre prochain, et anticipe une récession de 0,4% en 2023 pour la première économie européenne. Dans le détail en octobre, les commandes ont été portées par l'international (+2,5%), tandis que la demande domestique a chuté (-1,9%). Les commandes de biens d'investissement ont grimpé de 3,2 %, tandis que celles de biens intermédiaires ont chuté de 1,4%. La demande de biens de consommation connaît une lourde chute de 6,3% selon Destatis.

FINLANDE

41 % des PME se préparent à des licenciements en 2023

Jusqu'à 41 % des petites et moyennes entreprises (PME) finlandaises se préparent à procéder à des licenciements, et 10 % considèrent même qu'il est possible qu'elles fassent faillite l'année prochaine, a annoncé la Confédération des industries finlandaises (EK) dans un communiqué de presse. Selon une enquête menée par l'EK auprès des entreprises, les

perspectives des PME finlandaises en 2023 sont à bien des égards presque aussi sombres qu'elles l'étaient fin 2020, la première année de la pandémie de COVID-19. De plus, a noté l'EK, 35 % des PME pensent que la demande diminuera, et le même pourcentage de répondants prévoient que les investissements seront en baisse l'année prochaine. Par ailleurs,

jusqu'à 25 % des entreprises engagées dans des opérations internationales estiment que le commerce extérieur fléchira aussi. Selon Jari Huovinen, le principal expert de l'EK, la hausse des prix des matières premières et de l'énergie liée au conflit russo-ukrainien oblige les entreprises à être rentables et à envisager des mesures d'adaptation, ajoutant que

les petites entreprises se retrouvent dans la situation la plus difficile car les crises consécutives ont épuisé leurs réserves financières. Les perspectives pour l'année prochaine sont malgré tout sombres dans toute la Finlande, en particulier dans les régions de l'est et du nord du pays, où, respectivement, 44 % et 43 % des entreprises s'attendent à une baisse de la demande.

SALAIRES DANS LE MONDE

Vers des augmentations supérieures à 4% en 2023, selon une étude

Des Etats-Unis à la Chine en passant par l'Allemagne, l'augmentation moyenne des salaires devrait dépasser les 4% en 2023 dans sept grandes économies de la planète, selon une étude publiée mardi par le cabinet Willis Towers Watson (WTW).

Les revalorisations moyennes prévues par les entreprises pour l'an prochain s'échelonnent de 4% en France à 6,6% au Brésil, d'après ce cabinet anglo-américain de conseil et de courtage en assurances. Elles devraient atteindre 4,6% aux

Etats-Unis et 5,67% en Chine, complète WTW, qui a sondé des entreprises dans 135 pays au total mais n'a communiqué que sur les réponses recueillies dans sept économies majeures de la planète.

Pour 2023, les prévisions sont plus divergentes: les entreprises canadiennes et américaines s'attendent à ce que ces tensions de recrutement s'apaisent et les chinoises à ce qu'elles se maintiennent. "Les perspectives économiques sont globalement pessimistes pour l'année 2023

avec une anticipation d'une récession dans plusieurs économies", commente Khalil Ait-Mouloud, qui dirige les enquêtes de rémunération chez WTW.

L'étude a été menée en ligne du 3 octobre e au 4 novembre 2022 auprès de 25.000 entreprises dans 135 pays. Parmi elles, plus de 6.500 entreprises ont été interrogées en Allemagne (802), au Brésil (500), au Canada (882), en Chine (888), aux Etats-Unis (1.550), en France (800) et au Royaume-Uni (1.109).

CONSTANTINE Découverte d'un atelier clandestin de modification des véhicules et arrestation de deux individus

Un atelier clandestin destiné au démantèlement et à la modification des véhicules a été découvert par les éléments de la sûreté de daïra d'El Khroub (wilaya de Constantine) et deux individus âgés de 19 et 30 ans ont été arrêtés pour leur implication dans plusieurs affaires de vols de véhicules, a-t-on indiqué lundi à la sûreté de wilaya.

Le chef de la cellule de communication à la sûreté de wilaya, l'officier principal de police Bilal Benkhefifa, a précisé à l'APS que suite à plusieurs plaintes de victimes de vols de véhicules, une enquête approfondie a été ouverte conduisant à l'identification de l'auteur qui faisait croire à ses victimes qu'il achetait leurs voitures.

Après l'élargissement des compétences à une autre wilaya de l'intérieur du pays, un second suspect a été arrêté et un atelier clandestin destiné au démantèlement et à la modification des véhicules a été découvert.

Du matériel utilisé pour les vols ainsi que six voitures touristiques et un camion volés dans plusieurs wilayas ont été saisis, a précisé l'officier Benkhefifa, ajoutant que les numéros de série de certains véhicules ont été modifiés, ainsi que des cartes grises, des pièces de rechange et des parties de la carrosserie des véhicules.

Il a été également procédé à la saisie du matériel utilisé pour mettre en marche les moteurs de voitures, un élévateur de moteurs et des produits chimiques inconnus utilisés dans les opérations de modification, a ajouté la même source, indiquant que le mis en cause a été conduit avec les éléments saisis au siège du service pour parachever les procédures légales.

Selon la même source, un dossier pénal a été constitué au terme de l'enquête contre les deux mis en cause présentés devant le parquet local pour "constitution d'une association de malfaiteurs en vue de préparer un crime, atteinte à des personnes et des biens, vols multiples dans le cadre d'un groupe criminel organisé, recel d'objets volés et obtenus par escroquerie par utilisation des nouvelles technologies et usurpation d'identité d'autrui".

DÉLINQUANCE EN LIGNE Démantèlement d'un réseau criminel diffusant des publications à caractère licencieux ciblant les enfants sur les réseaux sociaux

Les services de Sûreté nationale ont procédé au démantèlement d'un réseau diffusant des publications à caractère licencieux ciblant les enfants sur les réseaux sociaux, a indiqué lundi un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

"Le Service central de lutte contre la cybercriminalité de la DGSN, a procédé vers la fin novembre, à l'arrestation de 16 des 20 individus activant dans des groupes privés sur les réseaux sociaux (Facebook), dont deux (02) de nationalité marocaine, diffusant des publications à caractère licencieux ciblant les enfants scolarisés dans le cycle primaire, exposés ainsi au risque d'abus sexuels", a-t-on appris de la même source.

Les enquêtes techniques effectuées sous la supervision des juridictions compétentes ont permis d'identifier et d'arrêter les mis en cause à travers 14 wilayas du pays, tout en localisant deux autres individus activant dans ce réseau depuis le Maroc, ayant usurpé des identités pour laisser croire qu'ils étaient algériens.

Dans ce cadre, la DGSN lance un appel aux parents dont les enfants ont été victimes de pratiques similaires à se rendre aux postes de police sur le territoire de la République pour déposer plainte contre cet individu ou faire leur dépôt.

HANDICAPÉS M. Merabi affirme l'importance de l'insertion socioprofessionnelle des handicapés

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a affirmé lundi à Alger l'importance d'intégrer les personnes aux besoins spécifiques dans la vie économique, favoriser leur insertion professionnelle et leur garantir le droit à la formation pour leur permettre d'atteindre l'autonomie sociale.

Dans son allocution au Centre de formation professionnelle et d'apprentissage spécialisé pour personnes handicapées physiques (CFPA) de Kouba, à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées, M. Merabi a souligné que les institutions publiques et privées sont appelées "à accorder tout l'intérêt à cette frange sociale et consentir les efforts nécessaires pour leur insertion dans la vie économique et dans le monde du travail pour réaliser le développement durable".

A cette occasion, M. Merabi a affirmé que la loi relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées renferme "plusieurs dispositions relatives essentiellement au droit à la formation en tant que moyen idoine d'insertion économique des personnes concernées", arguant que son secteur "œuvre à adopter la politique d'insertion socioprofessionnelle de cette catégorie pour permettre à la personne aux



besoins spécifiques d'atteindre l'autonomie sociale et économique, en lui garantissant le droit à la formation".

Il a rappelé que son secteur avait consacré "un programme de formation adapté à cette catégorie de la société et des dispositions particulières visant à accorder la priorité en matière d'accès aux formations professionnelles disponibles pour peu que la spécialité

soit adaptée au handicap en accordant des dérogations pour faire baisser le niveau scolaire d'une année pour rejoindre les spécialités des niveaux 1, 2 et 3, ainsi que la priorité à cette catégorie en matière d'accès à l'hébergement".

Le secteur a accordé à cette catégorie le "droit à accéder à l'apprentissage avec des dispositions incitatives au profit du personnel et enseignants formateurs

chargés de l'apprentissage, l'exemption de la condition d'âge maximal pour accéder à la formation par apprentissage ainsi qu'au profit de cette catégorie ainsi que l'augmentation des capacités d'accueil, la promotion et la commercialisation de ses produits".

Outre les cinq centres implantés à Alger, Laghouat, Skikda, Boumerdes et Relizane, ces capacités seront renforcées par la création de deux autres centres à To uggourt et Beni Abbès pour prendre en charge cette catégorie au niveau des wilayas du Sud, a fait savoir le ministre.

Par la même, le ministre a souligné que l'objectif de la célébration de cette journée "est d'alléger les souffrances de ces personnes aux besoins spécifiques et de contribuer au renforcement de la confiance en soi tout en œuvrant à aplanir les obstacles et relever les défis", ainsi que "la proposition de programmes de sensibilisation et de qualification pour les intégrer à la société".

DÉMOGRAPHIE L'Algérie a réalisé un progrès remarquable dans l'opération de recensement de la population (Cherhabil)

Le ministre de la Numérisation et des Statistiques, Hocine Cherhabil a affirmé, lundi à Alger, le progrès de l'Algérie en termes de développement du recensement de la population et de l'habitat à la faveur de l'usage de moyens technologiques modernes pour garantir la qualité des données.

Président l'ouverture d'un atelier régional sur le programme mondial de recensement de la population et de l'habitat pour 2020 abrité par l'Algérie du 5 au 8 décembre courant, M. Cherhabil a mis en avant le progrès réalisé par l'Algérie en la matière, relevant que le dernier recensement de la population et l'habitat qui s'est étalé du 25 septembre au 9 octobre a vu l'utilisation "pour la première fois" de moyens technologiques modernes".

Plus de 57.000 tablettes électroniques ont été utilisées.

C'est un saut qualitatif dans l'histoire du recensement en Algérie, s'est félicité le ministre.

Pour faire réussir l'opération du 6^e recensement, un programme de formation sur le recensement de la population et de l'habitat et de la population au profit de 8.032 contrôleurs et 53.493 agents de recensement à travers les toutes les wilayas du pays sous la supervision de l'Office national des statistiques (ONS) en coopération avec les autorités locales.

Évaluant cette expérience, le ministre a expliqué que l'utilisation des nouvelles technologies a permis de gérer l'opération de collecte des données de recensement, ainsi que la réduction des coûts et des délais de collecte des données et leur traitement, conformément aux recommandations de la commission nationale du 6^e recensement général de la population et l'habitat en vue d'accélérer la collecte des données permettant d'assurer une base de données riches et des indices socioécono-

miques pour aider à prendre la décision dans le but de garantir une prise en charge optimale des besoins croissant de la population et l'amélioration du service public.

Le ministre a fait observer que l'actualisation par l'Algérie du recensement de la population est intervenue conformément aux recommandations de l'ONU dans sa session de 2020 relatives au recensement de la population et de l'habitat visant à utiliser les technologies de l'information et la communication à grand échelle dans les opérations de recensement.

Dans ce sillage, M. Cherhabil a mis en exergue l'organisation réussie du Sommet arabe tenu en novembre dernier à Alger, premier Sommet arabe "zéro papier". De son côté, la directrice du Bureau du Fonds des Nations unies pour la population en Algérie (UNFPA), Faiza Bendriss a insisté sur l'importance du recensement dans le cadre de la politique de bonne gouvernance qui permet, d'après elle, la collecte des données sur le nombre de la population, leur répartition géographique, leur niveau de vie, en sus d'autres informations d'ordre socio-économique qui serviront de plateforme solide pour la prise de décisions et l'élaboration des politiques efficaces en vue d'une meilleure prise en charge des besoins de la population et l'amélioration de leurs conditions de vie.

Intervenant à l'occasion, le directeur de l'Institut arabe de la formation et des recherches en statistiques, Hadi Saïdi a souligné l'importance de cette rencontre régionale qui se voulait un espace d'échange d'expériences et d'expertises entre les pays arabes, estimant que "la région arabe occupe une place honorable dans le domaine des statistiques".

Il a rappelé, dans ce sens, "la nouvelle orientation des pays de la région

qui consiste en l'intégration des nouvelles technologies dans les différentes activités statistiques".

Organiser de telles rencontres permettra aux pays de la région de coordonner leurs efforts pour développer de nouvelles méthodes à même d'améliorer la qualité des données recueillies, a-t-il ajouté.

Le directeur de la division statistique de l'ONU a, quant à lui, souligné les objectifs de cet atelier auquel ont pris part 77 experts et spécialistes des différentes instances arabe de statistiques, à savoir l'échange d'expériences et le respect des normes internationales en la matière. Pour le directeur de ladite division, le nombre d'habitants et de logements est l'un des informations les plus importantes dans une base de données car elle aide à concevoir des plans de développement et permet de mesurer le taux d'avancement du plan 2030 sur le développement durable.

L'atelier est organisé par la division de la statistique de l'ONU, le bureau régional du fonds de l'ONU dans la région arabe, en coordination avec la commission économique et sociale de l'Asie de l'est (ESCA) et l'Institut arabe de la formation et des recherches en statistiques en présence de nombre de représentants des instances responsables et des cadres d'organes arabes en charge des statistiques. Cet atelier permettra aux pays arabes de rapprocher les vues concernant les recommandations et les normes internationales relatives à la qualité de recensement des habitants et des logements.

Il permettra aussi de tirer des enseignements après l'expérience du Covid-19 et ses répercussions sur le recensement dans les pays participants tout en relevant le défi de la qualité durant tout le processus de recensement.

GLISSEMENT DE TERRAIN EN COLOMBIE

Le bilan monte à 34 morts

Trente-quatre personnes ont trouvé la mort dans le glissement de terrain qui a enseveli dimanche un bus et plusieurs autres véhicules dans le nord-ouest de la Colombie, a-t-on indiqué lundi de source officielle.

"Au total, 34 personnes sont mortes et neuf ont été blessées.

Parmi ces blessés, trois ont réussi à sortir vivants du bus et six autres personnes d'un véhicule privé qui se trouvait également sur le site" de l'accident, a précisé la directrice des services de secours colombiens (UNGRD), Diana Ramirez.

Dans la matinée, le président Gustavo Petro avait fait état de 27 morts, dont trois mineurs.

Sous l'effet des fortes pluies, un pan de montagne s'est décroché et est venu ensevelir sur la route en aval plusieurs véhicules, dont au moins une moto et un bus de transport public avec à son bord une trentaine de personnes. Le bus venait de la ville



de Cali (sud-ouest) et se rendait à Quibdo (nord-ouest), capitale du département de Choco, en traversant la cordillère des Andes occidentales.

UNICEF

Appel de fonds de 10,3 milliards de dollars au profit de 110 millions d'enfants

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a lancé un appel de fonds d'urgence de 10,3 milliards de dollars pour soutenir environ 110 millions d'enfants touchés par les conflits, les catastrophes et les crises climatiques dans le monde.

Lundi, l'UNICEF a lancé un appel de fonds d'urgence de 10,3 milliards de dollars pour

atteindre plus de 173 millions de personnes - dont 110 millions d'enfants - dans 155 pays et territoires jusqu'en 2023.

"Aujourd'hui, il y a plus d'enfants qui ont besoin d'aide humanitaire qu'à n'importe quel autre moment de l'histoire moderne", a déclaré Catherine Russell, directrice générale de l'UNICEF. Partout dans le monde, a-t-elle ajouté,

"ces enfants sont confrontés à un mélange mortel de crises: des conflits et des déplacements aux épidémies et aux taux élevés de malnutrition".

Le changement climatique exacerbe également l'ampleur et la gravité des situations d'urgence. Les 10 dernières années ont été les plus chaudes jamais enregistrées et le nombre de catastrophes liées au climat a

triplé au cours des 30 dernières années. Aujourd'hui, plus de 400 millions d'enfants vivent dans des zones à forte ou très forte vulnérabilité à l'eau. Au total, près de 37 millions d'enfants dans le monde ont été déplacés par des crises successives, un niveau de déplacement d'enfants sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale.

BURKINA FASO

Quatre personnes tuées dans un éboulement dans l'ouest

Quatre personnes âgées entre 18 et 24 ans ont perdu la vie dans un éboulement à Dossi, dans la commune de Boni, province du Tuy dans l'ouest du Burkina Faso, a rapporté mardi, l'agence d'information du Burkina (AIB, officielle).

L'éboulement est survenu samedi dernier aux alentours de 5 heures du matin, selon l'AIB qui précise que le site où s'est produit le drame avait été fermé en raison des risques d'effondrement, mais depuis un moment, il avait été rou-

vert par des orpailleurs clandestins. Pour rappel, mi-octobre dernier, au moins 27 personnes avaient trouvé la mort et plusieurs autres blessées, à la suite d'un éboulement sur un site d'orpaillage artisanal dans la province du Namentenga, dans le centre-nord du Burkina Faso.

L'exploitation artisanale de l'or au Burkina Faso a connu un développement notable ces dernières années avec une explosion du nombre de sites.

En 2018, l'Agence nationale d'enca-

drement des exploitations minières artisanales et semi-mécanisées (ANEEMAS) dénombrait plus de 800 sites, dont plus de 600 actifs qui emploient près de trois millions de personnes.

Cet engouement vers l'exploitation artisanale de l'or s'accompagne des effets néfastes sur l'environnement à travers la déforestation et les pollutions, alors que les éboulements meurtriers et les accidents liés aux explosifs utilisés sur ces sites sont fréquents.

FORÊTS

L'UE interdit l'importation de produits issus de la déforestation

Le Parlement européen et les Etats membres de l'UE ont trouvé un accord dans la nuit de lundi à mardi pour interdire l'importation dans l'Union européenne de plusieurs produits, comme le cacao, le café ou le soja, lorsqu'ils contribuent à la déforestation.

L'huile de palme, le bois, la viande bovine et le caoutchouc sont également concernés, ainsi que plusieurs matières associées (cuir, chocolat, ameublement, papier imprimé, charbon de bois...), a précisé le Parlement dans un communiqué.

Leur importation sera interdite si ces produits sont issus de terres déboisées après décembre 2020, en tenant compte des dommages infligés non seulement aux forêts primaires, mais à l'ensemble des forêts.

Les entreprises importatrices seront responsables de leur chaîne d'approvisionnement et devront prouver leur

traçabilité via des données de géolocalisation des cultures, qui pourront être associées à des photos satellitaires.

"Il s'agit d'une première dans le monde! C'est le café du petit-déjeuner, le chocolat que nous mangeons, le charbon dans nos barbecues, le papier de nos livres. C'est radical", s'est félicité Pascal Canfin, président de la commission Environnement au Parlement européen.

A l'origine de 16% de la déforestation mondiale par le biais de ses importations, l'UE est le deuxième destructeur de forêts tropicales derrière la Chine, selon l'ONG WWF.

Le texte avait été proposé en novembre 2021 par la Commission européenne, et repris dans ses grandes lignes par les Etats membres, mais les eurodéputés avaient voté en septembre pour le renforcer significativement, en élargissant la gamme de produits concernés, en particulier au caoutchouc, absent de la pro-

position initiale. Le Parlement européen avait aussi réclamé d'étendre le champ du texte à d'autres écosystèmes boisés menacés, comme la savane du Cerrado (Brésil/Paraguay/Bolivie), dont provient une partie des importations européennes de soja. L'accord trouvé entre négociateurs du Parlement et des Etats, à l'issue de longues tractations, stipule finalement que cette extension "à d'autres terres boisées" devra être évaluée au plus tard un

THAÏLANDE

Au moins trois morts dans le sud du pays (média)

Au moins trois personnes ont été tuées et quatre autres blessées dans des explosions survenues mardi matin sur des infrastructures dans la province thaïlandaise de Songkhla (sud), a rapporté mardi le journal Daily News. Ces explosions ont touché

un après l'entrée en vigueur du texte.

De même, après deux ans, la Commission est tenue d'étudier une possible extension du champ d'application à d'autres produits (comme le maïs, que les eurodéputés voulaient cibler dès à présent), à d'autres écosystèmes riches en stockage de carbone et en biodiversité (tourbières...), ma is aussi au secteur financier, une autre demande forte des eurodéputés.

une section de la voie ferrée où des ouvriers étaient en train d'effectuer des travaux de réparation, a-t-il ajouté.

Cette section avait déjà été visée par une autre explosion au cours du week-end, qui avait fait dérailler un train de marchandises.

CLIMAT

Les ambitions des pays développés, incompatibles avec l'accord de Paris (Etude)

La plupart des pays développés ont des ambitions climatiques incompatibles avec les objectifs de l'accord de Paris visant à limiter le réchauffement, selon une étude publiée mardi.

Le site a évalué leurs ambitions climatiques, formalisées dans des contributions déterminées au niveau national.

Chaque pays signataire de l'accord de Paris de 2015 doit les mettre à jour tous les 5 ans.

L'accord visait à contenir le réchauffement "bien en-deçà de 2°C" par rapport à la période pré-industrielle, et si possible à 1,5°C.

Dans sa dernière évaluation des promesses, Paris Equity Checker estime que "la majorité des pays développés" sont toujours loin d'être alignés avec cette limite la plus ambitieuse de 1,5°C.

Celle-ci a pourtant été réaffirmée lors de la COP26 de Glasgow l'an dernier et de la COP27 en Egypte cette année.

Parmi les pays riches, les engagements de l'Union européenne (UE) sont plutôt alignés sur un réchauffement de 2,3 ou 2,5°C d'ici la fin du siècle et ceux des Etats-Unis de 3 ou 3,4°C.

Ces chiffres proviennent de données scientifiques mises à jour en novembre ainsi que de données du groupe de recherche Climate action tracker.

Les pays les plus pauvres, notamment l'essentiel de l'Afrique subsaharienne, sont en revanche bien alignés avec l'accord de Paris.

Mais le défi s'y posera également après 2030 avec leur décollage économique ce qui nécessite "des investissements et un soutien international immédiats", souligne Paris Equity Checker.

"Cette évaluation montre l'importance du soutien international et de la collaboration pour que le Sud global puisse éviter d'avoir recours à un développement aussi intensif en carbone que les pays du Nord", a commenté Yann Robiou de Pont, chercheur pour Paris Equity Checker.

"Le défi pour le Nord est de développer et mettre en œuvre des options d'atténuation (des émissions) rapides, et de fournir un soutien suffisant et juste.

Le défi pour le Sud est de rester vert au-delà de 2030", résume-t-il.

CHILI

Le volcan Villarrica met en alerte les autorités

Le volcan Villarrica, l'un des plus actifs d'Amérique du Sud, a mis les autorités chiliennes en alerte face à un risque élevé d'éruption dans une zone touristique et populaire du sud du pays.

Culminant à plus de 2.800 mètres d'altitude, entre les régions de La Araucanía et de Los Rios, le volcan enregistre depuis octobre une activité anormale.

Une série de tremblements de terre et des explosions de gaz accompagnées de laves incandescentes, pouvant atteindre jusqu'à 220 mètres de haut, ont notamment été enregistrées.

Au pied du volcan, considéré comme l'un des plus actifs du pays, des forêts luxuriantes, des lacs, mais aussi des stations touristiques, dont Pucon et ses 28.500 habitants.

Située à une quinzaine de kilomètres du massif, elle l'accueille pendant l'été austral quelque 10.000 touristes, selon les chiffres officiels.

"Le problème avec le Villarrica, c'est le risque, parce qu'il y a beaucoup de personnes qui vivent dans des zones très exposées", souligne le géophysicien Cristian Fariás.

C'est "le plus actif", note Alvaro Amigo, responsable du Réseau national de surveillance volcanique du Service national de géologie et de mines (Sernageomin), citant "les éruptions récurrentes" et "les lahars", ces coulées boueuses d'eau et de sédiments volcaniques qui détruisent tout sur leur passage.

Les experts estiment que l'activité anormale actuelle du Villarrica est similaire à celle qu'il avait avant la dernière éruption en mars 2015. A l'époque, les explosions de lave, jusqu'à 1.500 mètres de haut, avaient contraint les autorités à interdire l'accès dans un rayon de 10 km autour du massif, sans qu'aucun dommage aux personnes ni aux infrastructures ne soit à déplorer.

OUARGLA

Un lot de livres remis aux cancéreux et enfants assistés

Un lot de 180 ouvrages, couvrant différents domaines de la science et du savoir, a été remis lundi aux malades du cancer de l'établissement public hospitalier EPH-Mohamed Boudiaf et aux enfants assistés à Ouargla dans le cadre d'une campagne "Mon cadeau, un livre" initiée par la maison de la culture Moufidi-Zakaria, à l'occasion de la Journée internationale des bénévoles.

Cette action a été accueillie favorablement par les hommes de lettres et de culture, notamment les jeunes écrivains qui ont fait don d'exemplaires de leurs publications, a indiqué le directeur de la maison de la culture Moufidi Zakaria, Saïd Ouahbi Madani.

Dans ce cadre, l'universitaire Ahmed Beggar, de la faculté de langue et lettres arabes à l'université Kasdi Merbah d'Ouargla, qui a remis gracieusement des exemplaires de ses œuvres littéraires, a estimé que cette initiative aura un impact positif sur l'état psychologique des deux catégories, les cancéreux et les enfants assistés, dans la mesure où elle contribue à remonter leur moral et atténuer leur mélancolie et d'autres effets induits par la pathologie.

De son côté, l'auteure Ghofrane Bennaoui a souligné que le livre, en tant que meilleur compagnon, offre aux malades "l'espoir et l'optimisme et contribue à soulager leurs souffrances quotidiennes".

Selon l'écrivaine, "la lecture prémunie l'esprit du stress et de la dépression et d'autres maux", car a-t-elle dit, "les malades trouvent un refuge et un soulagement dans la lecture".

Cette action a été favorablement accueillie par les pensionnaires de l'EPH-Mohamed Boudiaf qui l'ont qualifiée "des plus importants cadeaux qu'on peut recevoir, notamment en cette période de traitement".

Lancée par le service des activités culturelles de la maison de la culture précitée, avec le concours des différents acteurs de la société dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des bénévoles, cette campagne a été mise à profit pour animer une conférence sur "l'importance du volontariat chez les associations culturelles".

CONSTANTINE Organisation d'une campagne de don de sang

Une campagne de don de sang et de sensibilisation sur le sujet, a été organisée lundi à Constantine à l'initiative du bureau local de l'association nationale caritative Nass El Kheir, à l'occasion de la célébration de la journée internationale du bénévolat (5 décembre de chaque année).

Initiée en étroite collaboration avec le Centre de transfusion sanguine (CTS) de l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) d'urologie néphrologie et de transplantation rénale, l'opération a pour objectif d'inculquer l'esprit de l'action de bénévolat et de solidarité au sein de la société au service des malades, a précisé à l'APS le président du bureau local de l'association, Tarek Kimouche.

L'initiative vise également, a ajouté le même président, à soutenir les structures de santé en matière de ce produit vital en particulier les services médicaux chargés de la prise en charge des malades atteints du cancer et les victimes des accidents de la route.

Pour rappel et selon les dernières statistiques établies par le centre du sang de wilaya, plus de 20.000 poches du sang ont été collectées depuis le début 2022 à travers l'ensemble des CTS relevant de différents établissements de santé de l'ensemble des communes.

Le programme élaboré par les membres de cette association à caractère social et humanitaire, pour la célébration de cette journée a porté d'autre part sur l'organisation d'une visite aux enfants hospitalisés du service de pédiatrie du centre hospitalo-universitaire (CHU) Ben Badis, où un lot de jouets et de vêtements leur a été remis.

Une autre action caritative consistant en la distribution de 160 repas chauds au profit des personnes sans domiciles fixes (SDF) a été initiée à cette occasion.

Cette dernière s'inscrit dans le cadre d'un programme "spécial" pour cette frange vulnérable, lancé le 5 septembre dernier, à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la charité, devant se poursuivre jusqu'à la fin de la période d'hiver, a précisé Kimouche.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19

9 nouveaux cas et aucun décès

Neuf (9) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) et 4 guérisons ont été enregistrés, alors qu'aucun décès n'a été déploré ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'établit ainsi à 271.122 cas, celui des décès reste inchangé (6881), alors que le nombre total des patients guéris passe à 182.586 cas.

Par ailleurs, quatre (4) patient est actuellement en soins intensifs, note la même source.

Le ministère de la Santé a rappelé, par la même occasion, la nécessité de maintenir la vigilance, en respectant les règles d'hygiène, la distanciation physique et le port du masque.

ALGÉRIE - ARABIE SAOUDITE

Coordination pour promouvoir la coopération et le partenariat dans le domaine de la santé (Ministère)

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a reçu dimanche l'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite en Algérie, Abdullah Bin Nasser Albussairy, a indiqué lundi un communiqué du ministère. Les deux parties ont convenu, lors de cette rencontre, de poursuivre le travail de coordination pour développer la coopération et promouvoir le partenariat algéro-saoudien, au service des intérêts communs des deux pays".

Dans ce cadre, le ministre a salué "les liens de fraternité unissant les deux peuples", exprimant la disponibilité de son secteur à "élargir la coopération" en proposant notamment "la possibilité d'investir dans le domaine de la santé en Algérie". M. Saihi a en outre mis en exergue les avantages prévus dans la nou-



velle loi sur les investissements, qui permet, a-t-il dit, d'exercer "cette activité en toute assurance, en incluant d'autres domaines à proposer dans le memorandum d'entente, notamment les urgences et la pré-

vention". Il a relevé, par ailleurs, l'importance de la numérisation dans la gestion des établissements de santé.

De son côté, l'ambassadeur saoudien a exprimé "la disponibilité" et "l'atta-

chement" de son Gouvernement à "développer la coopération algéro-saoudienne dans le domaine de la santé", saluant "les nombreuses et diverses opportunités offertes".

ORAN

Plus de 350 participants attendus aux 6^{èmes} journées internationales de la médecine physique

Plus de 350 participants prendront part aux 6^{èmes} journées internationales de la médecine physique et de la réadaptation du Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran, prévus à partir de mercredi prochain, a-t-on appris lundi de l'Observatoire du handicap, de la réadaptation et de l'éthique de la santé (OHRES), organisateur de l'événement.

"Des participants de différents établissements hospitaliers du pays et de l'étranger seront présents à ces journées scientifiques", a déclaré à l'APS, le directeur de l'Observatoire, le Pr Khaled Layadi.

Pas moins de 156 interventions sont prévues durant cette manifestation

scientifique de trois jours entre conférences, communications orales, ateliers, tables rondes et e-posters.

Des experts de Tunisie, de France et du Liban présenteront leurs expériences respectives, lors de ces journées en présentiel après l'accalmie de la pandémie du Covid19 constatée, a-t-il fait savoir.

Plusieurs thèmes ont été retenus pour ces journées comme la réadaptation post-accidents vasculaires cérébraux (AVC), la maladie de Parkinson, la sclérose en plaque, les troubles de l'équilibre dans la pathologie neurologique centrale.

Les participants aborderont également la paralysie cérébrale de l'enfant,

anciennement appelée infirmité motrice cérébrale (IMC) et les pathologies sportives, avec deux grandes références en la matière, le Pr. Jacques Rodineau (France), une sommité mondiale dans le domaine et le Pr. Rachid Bouras, ancien directeur du centre Aspetar de Doha.

Plusieurs ateliers destinés aux médecins spécialistes et kinésithérapeutes dans le cadre de la formation médicale continue sont programmés, outre des tables-rondes sur les troubles du langage et la neuropsychologie qui traite la démence, la maladie d'Alzheimer et les troubles de la mémoire, entre autres, a noté le même responsable.

MASCARA

Programme de sensibilisation pour lutter contre le Sida

La Direction de la santé de la wilaya de Mascara a lancé, lundi, un programme de sensibilisation et de prévention contre le VIH/SIDA, selon la même instance.

Cette opération, lancée en coordination avec des organismes publics et associations locales, porte sur l'organisation de rencontres de proximité de sensibilisation et de prévention de cette maladie, qui cibleront les étudiants universitaires, les stagiaires des institutions de formation et les acteurs des structures de la jeunesse et des sports, ainsi que des jeunes des quartiers, a indiqué la même source.

Ce programme de trois



mois comprend également des activités de sensibilisation et des expositions dans les établissements de santé et les lieux publics, mettant en

évidence, à travers des brochures et des affiches, la gravité du VIH.

A cette occasion, des rencontres de sensibilisation ont

été programmées pour aborder de nombreux sujets connexes, dont "la définition du VIH", "comment prévenir la maladie" et "les principales causes de contamination", selon la source.

Les imams des mosquées seront également associés à ce programme en les invitant à exhorter l'ensemble des citoyens à contribuer à la sensibilisation permanente des jeunes à cette maladie dangereuse.

Ce programme sera clôturé par le lancement d'une caravane pour la prévention du VIH, qui parcourra les 16 daïras de la wilaya de Mascara, a-t-on ajouté.

PANDEMIE DE COVID-19

Le dernier bilan des cas confirmés de COVID-19 dans le monde

Voici le dernier bilan des cas confirmés de COVID-19 dans les pays les plus touchés du monde, établi par le Centre pour la science et l'ingénierie des systèmes (CSSE) de l'Université Johns Hopkins le 5 décembre à 00H00 GMT :

Pays	Cas confirmés
Monde	645.231.967
Etats-Unis	98.972.375
Inde	44.674.616
France	38.174.893
Allemagne	36.557.861
Brésil	35.337.546
Rép. de Corée	27.331.250
Japon	25.242.594
Italie	24.488.080
Royaume-Uni	24.251.661



La Chine signale 4.988 nouveaux cas transmis localement

La Chine a signalé lundi 4.988 cas confirmés de Covid-19 transmis localement, a déclaré mardi la Commission nationale de la santé. Un total de 22.859

porteurs asymptomatiques locaux ont été nouvellement identifiés. En tout, 3.198 patients atteints de la Covid-19 sont sortis de l'hôpital après leur guérison, a

indiqué la commission dans son rapport quotidien. Lundi, aucun nouveau décès lié à la Covid-19 n'a été enregistré, le bilan total s'établissant à 5.235 décès.

Les nouveaux sous-variants représentent plus de 60% des nouveaux cas aux Etats-Unis

Les nouveaux sous-variants Omicron BQ.1 et BQ.1.1 ont représenté plus de 60% des nouveaux cas de COVID-19 aux Etats-Unis au cours de la dernière semaine, selon les estimations publiées vendredi par le Centre américain de contrôle et de prévention des maladies

(CDC). Ces estimations montrent ainsi que le BQ.1.1 a constitué environ 31,9% des variants en circulation cette semaine et le BQ.1 30,9%. Ces deux souches sont des descendants du sous-variant BA.5 d'Omicron. Elles ont remplacé la BA.5 pour devenir dominantes aux Etats-Unis.

Le BA.5 représentait encore 13,8% des nouvelles infections au cours de la dernière semaine, selon le CDC. Le même organisme suit également un autre nouveau sous-variant préoccupant connu sous le nom de XBB, qui a augmenté pour représenter envi-

ron 5,5% des nouvelles infections à l'échelle nationale. Selon l'Organisation mondiale de la santé, XBB ne semble pas être plus grave que les autres sous-variants d'Omicron, mais les premières données indiquent qu'il présente un risque de réinfection plus élevé.

90% de la population mondiale présente une forme d'immunité (OMS)

Au moins 90 % de la population mondiale présente une forme d'immunité contre le Covid-19, a déclaré vendredi le directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) Tedros Adhanom Ghebreyesus, tout en mettant en garde contre la baisse de vigilance.

Cette baisse de vigilance laisse la porte ouverte à l'émergence d'un nou-

veau variant susceptible de se répandre et de supplanter le variant Omicron, actuellement dominant, a souligné M. Tedros lors d'une conférence de presse.

"L'OMS estime qu'au moins 90 % de la population mondiale présente actuellement une certaine forme d'immunité face au virus SARS-CoV-2, grâce à une infection antérieure ou à la vaccina-

tion", a-t-il ajouté, faisant référence au virus responsable de la pandémie de Covid-19.

Le chef de l'OMS a mis en garde contre la tentation d'affirmer prématurément que la phase émergente de la pandémie est terminée.

"Nous n'en sommes pas encore là", a-t-il souligné.

Tunisie : les voyageurs exemptés de présenter un test PCR

Les voyageurs arrivant en Tunisie sont exemptés de l'obligation de présenter un test PCR et le passeport vaccinal, suite à l'amélioration des indicateurs nationaux liés à la pandémie, selon l'agence de

presse TAP, citant un communiqué du ministère de la Santé. Selon la même source, le ministère a indiqué que "la campagne de vaccination et l'administration des doses de renforcement de l'immunité,

notamment pour les personnes âgées et les personnes atteintes de maladies chroniques se poursuivront", appelant "les personnes présentant des symptômes du Covid-19 à porter des masques

et à aérer les espaces clos". Le ministère a précisé, en outre, que les protocoles sanitaires sont mis à jour en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique de la pandémie du Covid 19.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le risque de décès prématuré, plus élevé (OMS)

Le risque de décès prématuré et de maladie est plus élevé pour de nombreuses personnes en situation de handicap que pour d'autres personnes dans la société, selon un nouveau rapport de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Publié vendredi à la veille de la Journée internationale des personnes handicapées, le Rapport mondial sur l'équité en santé pour les personnes handicapées (Global report on health equity for persons with disabilities) montre qu'en raison d'inégalités systémiques et persistantes en matière de santé, de nombreuses personnes handicapées courent le risque de mourir beaucoup plus tôt - jusqu'à 20 ans plus tôt - que les personnes qui n'ont aucun handicap.

De même, elles sont davantage susceptibles de développer des maladies chroniques, le risque

étant jusqu'à deux fois plus élevé pour l'asthme, la dépression, le diabète, l'obésité, les maladies buccodentaires et les accidents vasculaires cérébraux. Ce document montre que ce sont désormais 1,3 milliard de personnes qui vivent avec un handicap important dans le monde (soit 1 personne sur 6). Ce chiffre prouve bien à quel point il importe de faire en sorte que les personnes en situation de handicap participent pleinement et effectivement à tous les aspects de la société et d'intégrer les principes d'inclusion, d'accessibilité et de non-discrimination dans le secteur de la santé.

Le rapport de l'Agence sanitaire mondiale, souligne la nécessité d'agir rapidement pour corriger les inégalités en matière de santé induites par des facteurs injustes et iniques au sein des systèmes de santé. Selon l'OMS, ces

facteurs, qui expliquent en grande partie les différences observées dans les résultats en matière de santé entre les personnes handicapées et celles qui n'ont pas de handicap, peuvent prendre plusieurs formes, dont une attitude négative de la part des prestataires de soins de santé, et aussi des difficultés pour accéder à un centre de santé en raison de l'environnement matériel, du manque de transport ou d'obstacles financiers. A cet effet, le Directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus a appelé les systèmes de santé à aplanir les difficultés auxquelles se heurtent les personnes en situation de handicap, rappelant que ce rapport mettrait en lumière les inégalités auxquelles font face ces personnes vulnérables lorsqu'elles tentent d'accéder à des soins dont elles ont besoin.

CONGO-BRAZZAVILLE

Le pays compte environ 130.000 malades du VIH/sida

Le ministre de la Santé et de la Population de la République du Congo, Gilbert Mokoki, a indiqué jeudi qu'environ 130.000 personnes vivent avec le VIH dans le pays, selon les statistiques 2021 de l'ONUSIDA.

A l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida, il a noté que la prévalence était de 3,8% chez les personnes âgées de 15 à 49 ans.

Selon lui, 28.055 personnes ont été placées sous traitement antirétroviral, dont 1.432 enfants de moins de 15 ans.

La tendance à la féminisation de la maladie se poursuit avec quelque 13.000 nouvelles infections notifiées, dont environ 74.000 décès.

"Les adolescentes et les jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans ont deux fois plus le risque d'être séropositives que leurs homologues masculins", a dit M. Mokoki.

La République du Congo a instauré en 2008 un régime de gratuité de la prise en charge des malades du VIH/sida, de la tuberculose et du paludisme.

Un objectif qui obéit à la stratégie mondiale visant à mettre fin à cette pandémie d'ici à l'an 2030.

Par ailleurs, le ministre a déploré les inégalités d'accès aux soins et au traitement du VIH pour certains malades et minorités sexuelles.

"Notre ambition est de réduire les inégalités de tous genres qui empêchent le Congo de gagner la lutte contre le VIH/sida d'ici à 2030.

Pour cela, nous plaçons les droits humains et l'égalité des sexes, les groupes à risque au premier plan de toutes nos actions de riposte", a-t-il assuré.

ETATS UNIS

4.500 décès liés à la grippe depuis le début de la saison

Les Etats-Unis ont enregistré au moins 8,7 millions de cas de grippe, 78.000 hospitalisations et 4.500 décès liés au virus depuis le début de la saison grippale dans le pays, selon les dernières estimations du Centre américain de contrôle et de prévention des maladies (CDC).

L'activité grippale saisonnière est élevée, et continue à augmenter à travers le pays, selon le CDC.

Environ 20.000 hospitalisations liées à la grippe ont été signalées aux Etats-Unis au cours de la semaine se terminant le 26 novembre.

Le nombre de nouveaux patients admis à l'hôpital en lien avec le virus a presque doublé par rapport à la semaine précédente.

Un total de 14 décès pédiatriques causés par la grippe ont en outre été signalés jusqu'à présent dans le pays, selon le CDC.

FRANCE

Nouvelle cyberattaque contre un hôpital

L'hôpital de Versailles près de Paris est visé depuis samedi soir par une cyberattaque qui perturbe son activité, a indiqué dimanche aux médias la direction de l'établissement. L'accueil des patients est par conséquent "limité", a expliqué l'hôpital, précisant que le système informatique avait été coupé et une cellule de crise ouverte. La cyberattaque n'a "pas d'impact immédiat" sur l'activité de l'établissement et des transferts de patients ne sont "pas envisagés pour l'instant", a assuré sur la télévision privée BFMTV le ministre de la santé François Braun. L'hôpital s'est "mis en mode protection des données", a poursuivi M. Braun, précisant que l'attaque "a été détectée tôt", ce qui a permis de "mettre en marche l'ensemble des mesures de protection".

Selon la direction de l'hôpital, la totalité du centre hospitalier est visée par la cyberattaque. Le 22 août dernier, l'hôpital de Corbeil-Essonnes

qui assure la couverture sanitaire de près de 700.000 habitants en banlieue parisienne avait été la cible d'une cyberattaque. Son fonctionnement avait été fortement perturbé pendant plusieurs semaines pour revenir proche de la normale à la mi-octobre. L'attaque avait été suivie d'une demande de rançon de 10 millions de dollars, ramenée ensuite à un ou deux millions de dollars. Les hackers avaient fixé un ultimatum au 23 septembre à l'hôpital pour payer la rançon. Passé ce délai, ils avaient diffusé sur le "dark web" une série de données confidentielles concernant les patients, le personnel ou les partenaires de l'établissement. Depuis plusieurs mois, hôpitaux et systèmes de santé en France ont été victimes de cyberattaques de la part de groupes de hackers qui ont bloqué ou divulgué des informations confidentielles sur leurs patients et mis des équipements hors-service.

RUNNING

COMBIEN DE TEMPS FAUT-IL COURIR CHAQUE SEMAINE POUR PERDRE DU POIDS ?

Vous avez décidé de vous mettre à la course pour reprendre le contrôle de votre ligne ? C'est très bien, mais voici quelques conseils d'expert pour le faire dans les règles de l'art.

Vous le savez parce que vous l'avez vu/entendu partout depuis des années : une perte de poids contrôlée passe bien évidemment par un régime alimentaire, mais aussi par une activité physique régulière. Et quoi de mieux que la course, c'est à dire la plus facile à pratiquer, pour bouger efficacement ?

Mais attention : si vous avez décidé de sortir vos baskets, il existe quelques règles d'or à respecter pour observer de vrais effets sur votre silhouette. Le Professeur François Carré, cardiologue et médecin du sport au CHU de Rennes, nous les détaille ici.

FAITES DES SÉANCES D'UNE DEMI-HEURE EN ALTERNANT LES ALLURES

Côté chiffres, les recommandations de notre expert sont très claires : « Je dirais qu'il faut faire entre 2 et 3 séances de 30 minutes par semaine, avec un essoufflement modéré. C'est à dire à une allure qui vous permet de parler. » Et ce peut importe votre âge : « Cette allure est personnelle. Quelqu'un de 75 ans va trotter à 4 km/h, et quelqu'un de 20 ans à 10 km/h. »

Mais ce n'est pas tout : pour brûler des calories efficacement et éviter d'avoir à courir trop longtemps, le Professeur Carré vous conseille aussi de faire un peu de fractionné : « Lors d'une séance, faites 3 séries pendant lesquelles vous allez accélérer



pendant 1 minutes et revenir à votre allure initiale pendant 5 minutes. »

ADAPTEZ VOS SÉANCES À VOTRE PROFIL

Si vous n'avez jamais couru ou reprenez le sport après une longue pause, vous pouvez toutefois commencer par faire des séances de 15 minutes. « Vous augmenterez la dose en fonction de la façon dont vous vous sentez », explique le Professeur Carré. «

Il ne faut pas que l'activité vous dégoûte. Si vous mettez trois heures à récupérer après une séance, vous ne recommencerez pas. Donc pensez de façon progressive, et fixez-vous des objectifs raisonnables. »

Bien entendu, ces conseils sont applicables uniquement si vous n'avez pas de maladie chronique ou de symptômes alarmants : « Si vous constatez la moindre anomalie ou prenez des médicaments tous les jours,

consultez votre médecin avant de commencer à courir », recommande le Professeur Carré. « De plus, Je conseille aux gens en surpoids de privilégier le vélo ou la natation. Dans leur cas, la course ne sera pas l'activité la plus indiquée. »

SURVEILLEZ VOTRE ALIMENTATION, ET PAS LA BALANCE !

Au-delà des séances de course à proprement parler, n'oubliez

pas que cette activité doit s'accompagner d'un changement d'habitudes alimentaires. Tout simplement parce que vous risqueriez de courir pour rien, ou presque ! « Déjà, il ne faut pas manger plus », explique François Carré. « Il faut brûler plus de calories que vous n'en apportez. Et méfiez-vous également des actions de récompense. En mangeant un gâteau parce que vous avez bien couru, vous regagnez vite les calories perdues. »

Et ce n'est pas tout. « Vous n'allez pas forcément perdre de poids en courant, puisque vous remplacerez la graisse par du muscle. Et un kilo de muscle pèse aussi lourd qu'un kilo de graisse. » Comment savoir, dans ce cas, si vos efforts portent leurs fruits ? « Fiez-vous à votre tour de taille, et pas à la balance ! »

Et, bien entendu, ces sorties régulières seront tout aussi inefficaces si vous ne bougez pas au quotidien. Il est, par exemple, recommandé de faire au moins 10 000 pas chaque jour. « Et si vous êtes assis toute la journée, levez-vous pour faire quelques mouvements toutes les heures, ou toutes les deux heures », conclut le spécialiste, qui rappelle également que courir n'est pas obligatoire pour perdre du poids : « Vous pouvez aussi faire du vélo. Ça fonctionne très bien. Une séance de course de 30 minutes équivaut à 40 minutes de VTT et 50 minutes de vélo normal. »

LE SPORT, UN ALLIÉ PRÉCIEUX CONTRE LE CANCER

Des chercheurs danois viennent de découvrir que la pratique d'une activité physique régulière permettrait de mieux lutter contre les tumeurs en cas de cancer. Les sports conseillés : le running, la natation et la marche rapide.

Décidément, le sport est vraiment indispensable pour rester en bonne santé. On savait déjà qu'une activité physique régulière améliorerait la mémoire, les capacités respiratoires et la santé cardio-vasculaire, faisait diminuer l'hypertension et la graisse sous-cutanée, ralentissait le déclin cognitif et le

vieillesse cellulaire... Des chercheurs de la University of Copenhagen (Danemark) viennent tout juste de découvrir que le sport avait également des effets positifs chez les personnes touchées par le cancer.

Les scientifiques ont testé leur hypothèse sur des souris. Ils ont ainsi constaté que les rongeurs malades du cancer qui s'entraînaient régulièrement sur une roue (l'équivalent de notre vélo elliptique, peut-être ?) présentaient une croissance tumorale moins rapide que la moyenne. Cette conclusion se vérifiait tout particu-

lièrement en cas de cancer de la peau (10 000 nouveaux cas en France chaque année), du foie (+ 8500 nouveaux cas en France chaque année) ou du poumon (+ 40 000 nouveaux cas chaque année en France)*.

LE RÔLE DES LYMPHOCYTES NK

« Lorsque l'on fait du sport, notre organisme sécrète une substance chimique appelée adrénaline ou épinephrine », expliquent les chercheurs, dont les travaux ont été publiés dans la revue médicale Cell Metabolism. « Or, la production d'adréna-

line s'accompagne de l'activation de certaines cellules spécialisées du système immunitaire : les lymphocytes NK (pour Natural Killer). Ceux-ci infligent directement la tumeur afin de ralentir voire de stopper définitivement sa croissance. »

« Nous pensons donc qu'il faudrait vraiment encourager les personnes touchées par un cancer à pratiquer une activité physique régulière - adaptée à leurs capacités, évidemment. Les sports conseillés ? Le running (sauf en cas de troubles articulaires), la marche rapide, la natation et le fitness en salle - à intensité modérée. »

UEMOA Mohamed Bazoum plébiscité à l'unanimité président de la Conférence

Le président du Niger, Mohamed Bazoum, a été plébiscité à l'unanimité à la tête de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), à l'issue de la 23e session ordinaire de l'organisation, tenue lundi à Abidjan, rapportent mardi des médias.

"Nous avons décidé à l'unanimité de porter le président de la République du Niger, Mohamed Bazoum, à la présidence de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UEMOA (...) à compter de maintenant", a annoncé le président ivoirien Alassane Ouattara.

Le président du Niger succède à Alassane Ouattara à la tête de la présidence de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UEMOA.



GUINÉE

La comparaison de l'ex-dictateur Camara tourne court

Le moment le plus attendu depuis l'ouverture en Guinée du procès du massacre de septembre 2009, la comparaison de Moussa Dadis Camara, a tourné court lundi quand la cour a accepté la demande de renvoi de l'ancien dictateur pour raisons de santé.

Le moment de la comparution est arrivé en fin de matinée quand le président Ibrahima Soury Tourkara a déclaré: "Monsieur Moussa Dadis Camara, venez à la barre, s'il vous plaît".

Moins de 12 minutes plus tard, le même président prononçait le renvoi de l'affaire au 12 décembre 2022 avec ces mots: "Vous avez une semaine M. Camara, l'audience est levée".

Dans l'intervalle, l'ancien autocrate âgé de 57 ans, qui faisait trembler ceux qui subissaient ses foudres, a plaidé avec obséquiosité pour le renvoi en invoquant sa santé.

"Avec tout le respect que j'ai pour votre auguste tribunal - j'en ai déjà informé le directeur de la garde pénitentiaire, le médecin chef de la

garde pénitentiaire - depuis un très bon moment je souffre", a dit le capitaine Camara après s'être présenté à la barre d'une démarche mal assurée et en tenue civile.

"Je ne suis pas au-dessus de la loi", a-t-il dit, "mais en toute sincérité je ne me sens pour le moment absolument pas (en état de déposer)".

Le principal accusé de ce procès historique a vaguement évoqué "le palu que j'ai eu, un affaiblissement total", et laissé entendre qu'il préférerait ne pas s'étendre.

SOUDAN

La communauté internationale salue l'accord de sortie de crise

La communauté internationale a salué lundi la signature d'un accord-cadre visant à mettre fin à la crise politique et instituer une autorité civile de transition au Soudan.

Les dirigeants militaires et civils soudanais ont signé lundi un premier accord visant à mettre fin à une crise profonde qui sévit dans ce pays depuis plus d'un an.

Il constitue la première étape d'un processus politique en deux phases.

Dans un premier temps, l'accord cadre jette les bases de l'établissement d'une autorité civile de transition alors que la deuxième phase comprend un accord final traitant de questions telles que la justice transitionnelle et les réformes de l'armée.

Dans un communiqué de son ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, l'Algérie a accueilli avec "une grande satisfaction" l'annonce de la signature par les parties soudanaises de "l'accord-cadre politique" qui constitue "un pas décisif" susceptible de consolider le processus de règlement politique de la crise sévissant dans ce pays.

L'Algérie souhaite, entre autres, "le parachèvement

de cet accord par d'autres démarches susceptibles de mettre fin définitivement à l'escalade politique que connaît ce pays frère pour lui permettre de faire face aux différents défis et poursuivre son processus de développement au mieux des intérêts du peuple soudanais et ses aspirations légitimes au progrès et à la prospérité dans le cadre de la sécurité et de la stabilité".

De son côté, le secrétaire général des Nations Unies Antonio Guterres a fait part de son espoir que la signature de cet accord-cadre puisse "paver le chemin pour une transition dirigée par les civils" dans le pays.

Il a appelé toutes les parties concernées au Soudan à "travailler sans délai" sur la prochaine phase du processus de transition afin de résoudre les problèmes en suspens dans le but de "trouver une solution politique durable et inclusive", soulignant que l'ONU, à travers le mécanisme trilatéral comprenant la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), l'Union africaine (UA) et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, "restent engagées à soutenir le processus". Plusieurs pays oc-

cidentaux et arabes parmi lesquels les Etats-Unis, le Royaume-Uni, les Emirats arabes unis et l'Arabie saoudite ont, pour leur part, indiqué que l'accord signé au Soudan constituait "un premier pas essentiel vers l'établissement d'un gouvernement dirigé par des civils et la définition de dispositions constitutionnelles pour guider le Soudan dans une période de transition

aboutissant à des élections".

"Nous saluons les efforts déployés par les parties pour obtenir le soutien d'un large ensemble d'acteurs soudanais en faveur de cet accord-cadre" et "leur appel à un dialogue continu et inclusif", ont-ils poursuivi, exhortant "tous les acteurs soudanais à s'engager dans ce dialogue de toute urgence et avec bonne foi".

La Ligue arabe se félicite de la signature de l'accord-cadre politique au Soudan

La Ligue des Etats arabes s'est félicitée de la signature par les parties soudanaises de "l'accord-cadre politique" qui constitue "une réalisation importante", censée aboutir à la réconciliation nationale soudanaise souhaitée.

Le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit a affirmé "le plein engagement de l'organisation panarabe à soutenir tous les efforts nationaux qui réalisent les aspirations du peuple afin de parvenir à la stabilité", selon son porte-parole, Jamal Rushdi.

L'accord-cadre politique soudanais est une "réalisation importante" pour permettre au pays de "sortir de la période de transition vers une période de stabilité politique et économique".

Dans ce contexte, le secrétaire général de la Ligue arabe a appelé la communauté internationale à "apporter le soutien nécessaire au Soudan, y compris la poursuite des programmes de développement des institutions financières internationales dans le pays". Les dirigeants militaires et civils soudanais ont signé lundi un accord-cadre pour mettre fin à l'impasse politique et instituer une autorité civile de transition de deux ans.

RWANDA-RDC

Le Rwanda accuse la communauté internationale "d'exacerber" la crise dans l'est de la RD Congo

Le ministre rwandais des Affaires étrangères a accusé la communauté internationale "d'exacerber" la crise dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), en proie à des groupes armés, après que les Etats-Unis ont exhorté Kigali de cesser tout soutien supposé aux rebelles.

Lors d'un appel dimanche avec le président rwandais Paul Kagame, le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken a "dit clairement que tout soutien externe à des groupes armés non-étatiques en RDC doit cesser, y compris le soutien du Rwanda au M23".

Les combats dans l'est de la RDC entre les forces gouvernementales et les rebelles du M23, une ancienne rébellion tutsi, ont exacerbé les tensions avec le Rwanda voisin, que la RDC accuse d'encourager la milice. Kigali nie toute implication.

Dans un communiqué publié lundi soir, le ministre rwandais des Affaires étrangères, Vincent Biruta, a affirmé que Paul Kagame et Anthony Blinken "avaient eu de bons échanges (...) mais que des différences demeurent sur la compréhension du problème".

"L'approche erronée (...) de la communauté internationale continue d'exacerber le problème", a poursuivi le chef de la diplomatie rwandaise.

Le Rwanda a à plusieurs reprises imputé la responsabilité de la crise dans l'est de la RDC aux autorités de Kinshasa et a accusé la communauté internationale de fermer les yeux sur son soutien supposé aux FDLR (Forces démocratiques de libération du Rwanda), un mouvement de rebelles hutu rwandais dont certains impliqués dans le génocide des Tutsi en 1994 au Rwanda.

Présentée comme une menace par Kigali, l'existence et la violence de cette milice ont justifié les interventions rwandaises passées en territoire congolais.

Vincent Biruta a affirmé que "les problèmes de sécurité du Rwanda doivent être pris en compte", poursuivant que le "M23 ne doit pas être assimilé au Rwanda".

Un sommet organisé le 23 novembre en Angola a ordonné un cessez-le-feu suivi du retrait des rebelles des positions conquises ces derniers mois, mais aucun retrait n'a été observé à ce jour.

Après cinq jours de trêve, des combats à l'arme lourde ont repris la semaine dernière dans l'est de la RDC entre le M23 et l'armée congolaise, qui a accusé les rebelles d'avoir massacré environ 300 civils.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

La crise humanitaire s'aggrave de manière catastrophique

La crise humanitaire en République démocratique du Congo (RDC) s'aggrave de manière catastrophique, a averti un haut responsable de l'UNICEF après une visite dans deux provinces touchées par les violences des groupes armés.

La directrice régionale du Fonds des Nations unies pour l'enfance pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Marie-Pierre Poirier, a déclaré dans un communiqué publié lundi par l'agence onusienne, que les enfants congolais sont confrontés à un "danger croissant dans l'est du pays, alors que les conflits armés, les épidémies de choléra et de rougeole se propagent".

"L'ampleur de la crise et les risques en matière de protection sont alarmants", a déclaré Poirier qui a visité les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu.

"Les atteintes aux droits de l'enfant sont absolument choquantes" dans cette région, a-t-elle ajouté. Cette situation "pourrait rapidement devenir incontrôlable notamment dans les sites surpeuplés qui accueillent près de 200 000 personnes déplacées internes dans des conditions sanitaires déplorable", a-t-elle déclaré.

Selon les Nations unies, 5,7 millions de personnes sont déplacées en RD C, dont l'écrasante majorité à l'est a fui les combats qui font rage et qui ont provoqué le déplacement d'au moins 1,5 million de personnes en 2022, dont plus de la moitié des enfants.

"La communauté internationale doit agir maintenant pour faire face à cette crise majeure de protection", a-t-elle déclaré. Les enfants sont en effet les principales victimes, a-t-elle expliqué indiquant que certains séparés de leurs familles, risquent d'être recrutés par des groupes armés. L'UNICEF a lancé un appel de fonds de 862,4 millions de dollars US pour répondre aux "besoins aigus" de plus de 8 millions d'enfants congolais.

PALESTINE

Démolition d'une salle de prière par l'armée sioniste en Cisjordanie

Les forces de l'occupation sionistes ont démolie une salle de prière, tandis que les colons ont déraciné des arbres en Cisjordanie occupée, rapportent mardi des médias.



La salle couvre une superficie d'environ 16 mètres carrés et a été construite par un citoyen palestinien sur les ruines d'une maison qui a été démolie auparavant par l'armée sioniste, selon des médias.

La salle est située au sud de la ville de Dura, en Cisjordanie occupée, la zone sur laquelle il est injustement interdit aux Palestiniens d'y apporter des modifications ou de construire, selon les autorités locales

et organisations internationales. Par ailleurs, l'agence de presse palestinienne (Wafa), a rapporté que des colons ont déraciné 30 oliviers, à l'ouest de la ville de Salfit (nord). Selon l'agence, les forces sionistes ont également coupé des arbres forestiers au nord-ouest de la ville.

La Cisjordanie est le théâtre, depuis des mois, d'incursions et arrestations visant des Palestiniens sans défense.

"Al-Jazeera" soumet l'Affaire de l'assassinat d'Abou Aqlah à la CPI

Le réseau médiatique qatari "Al-Jazeera" a annoncé, mardi, avoir déposé une plainte concernant l'assassinat de sa correspondante américano-palestinienne Sherine Abu Aqlah par l'armée sioniste devant la Cour pénale internationale (CPI) de La Haye. Al-Jazeera a déclaré, dans un communiqué, qu'elle "souligne dans le dossier soumis au procureur de la Cour pénale internationale que les nouveaux éléments de preuve relevés à partir des déclarations de témoins et des séquences vidéo montrent clairement que Sherine et ses collègues ont été victimes de tirs des forces d'occupation dirigés vers eux". La chaîne qatarie a

souligné en outre que "les preuves fournies confirment au parquet qu'il n'y a pas eu d'affrontement ni de tirs dans la zone où se trouvait Sherine, à l'exception des tirs l'ayant visé directement et ses collègues". Abu Aqlah a été tuée le 11 mai 2022 et des enquêtes

ménées par des médias palestiniens et internationaux et des organisations de défense des droits de l'homme ont conclu qu'elle avait été tuée par l'armée sioniste alors qu'elle couvrait sa prise d'assaut de la ville de Jérusalem, dans le nord de la Cisjordanie.

AFGHANISTAN

Au moins sept morts dans l'explosion d'une bombe dans le nord du pays

Au moins sept personnes ont été tuées et six autres blessées mardi à Mazar-i-Sharif, dans le nord de l'Afghanistan, dans l'explosion d'une bombe visant un bus où se trouvaient des employés d'une compagnie pétrolière, a indiqué la police locale. "L'explosion s'est produite à 7H00" (02H30 GMT) sur une place "visant un bus d'employés de Hairatan Petroleum qui se rendaient à leur bureau", a indiqué à des médias le porte-parole de la police de la province de Balkh, Asif Waziri. "La bombe, placée dans un chariot sur le bord de la route, a explosé à l'arrivée du bus. Sept personnes ont été tuées et six autres ont été blessées", a précisé le porte-parole.

YÉMEN

Le plan de réponse humanitaire n'a pas reçu le financement requis (ONU)

Les Nations Unies rapportent que le plan de réponse humanitaire au Yémen n'a reçu que 55% du financement requis, alors que 17 millions de personnes sont confrontées à une insécurité alimentaire aigue. "Plus de la moitié de la population, 17 millions de personnes, est confrontée à une insécurité alimentaire aigue et des millions de personnes restent déplacées", a déclaré lundi Stéphanie Tremblay du Bureau du porte-parole du secrétaire général de l'ONU. Elle a expliqué, citant des collègues humanitaires, que la détérioration de la situation économique dans le pays et l'effondrement des services de base sont

CHINE

Hommage national et trois minutes de silence pour Jiang Zemin

Les sirènes ont retenti mardi en Chine et trois minutes de silence ont été observées en hommage à l'ex-président Jiang Zemin, décédé à l'âge de 96 ans et salué comme un patriote qui a "consacré sa vie" au peuple chinois.

La cérémonie commémorative, retransmise en direct à la télévision, a ensuite débuté au palais du Peuple à Pékin, par un discours du président Xi Jinping.

"Il a consacré toute sa vie et son énergie au peuple chinois, à la lutte pour l'indépendance nationale, la libération du peuple, la prospérité nationale et le bonheur de la population", a assuré le dirigeant face une assemblée de hauts dignitaires chinois, tous masqués.

Au premier rang se trouvait la veuve de Jiang Zemin, Wang Yeping, dans son fauteuil roulant.

La figure de Jiang Zemin semble fédératrice: artisan de l'arrivée de la Chine sur la scène mondiale, il est aussi celui qui avait su rétablir le calme à Shanghai en 1989. Il a pris le pouvoir suite à cet épisode, accompagnant la transformation de la nation la plus peuplée de la planète en une puissance mondiale, qu'il a dirigée jusqu'en 2003.

Il est décédé le 30 novembre à Shanghai des suites d'une leucémie et de la défaillance de plusieurs organes, selon les médias officiels. Son corps a été incinéré lundi à Pékin, lors d'une cérémonie à laquelle ont assisté le président Xi Jinping et d'autres hauts dirigeants, selon l'agence d'Etat Chine Nouvelle. L'ex-président Hu Jintao - dont la sortie abrupte du palais du Peuple en octobre, durant le congrès du parti, avait suscité l'attention internationale - était également présent, selon la même source.

CANADA

Sanction contre trois membres de l'élite haïtienne pour leurs liens avec des gangs armés

Le Canada a annoncé lundi de nouvelles sanctions contre trois membres de l'élite haïtienne, accusés d'apporter "un soutien financier et opérationnel illicite à des gangs armés". Ces sanctions visent le milliardaire Gilbert Bigio - le seul de l'île - ainsi que deux hommes d'affaires, Reynold Deeb et Sherif Abdallah.

"Le Canada a des raisons de croire que ces personnes utilisent leur statut de membres très en vue de l'élite économique en Haïti pour protéger et permettre les activités illégales de gangs criminels armés, notamment par le blanchiment d'argent et d'autres actes de corruption", a indiqué le ministère des Affaires étrangères. "Ces personnes doivent cesser de fournir des fonds et des armes aux bandes criminelles en Haïti", a-t-il ajouté dans un communiqué. Les sanctions prévoient un gel de tous leurs biens détenus au Canada et leur imposent une interdiction de transactions. Ottawa a déjà imposé des sanctions contre l'élite politique, notamment contre l'ancien président Michel Martelly et deux ex-Premiers ministres accusés de profiter du travail des gangs armés.

IRAK

Terrorisme: rendre justice aux communautés touchées par Daech (ONU)

Rendre justice aux communautés touchées par Daech (EI) en Irak reste l'objectif principal de l'Equipe d'enquêteurs de l'ONU sur place, a déclaré lundi au Conseil de sécurité, le Conseiller spécial et chef de la mission de l'Equipe d'enquêteurs des Nations unies chargée de concourir à amener l'organisation terroriste à répondre de ses crimes (UNITAD), Christian Ritscher.

Le Conseiller spécial a déclaré que son équipe agissait encore plus rapidement pour aider à traduire en justice les membres présumés de Daech, "quel que soit leur lieu de résidence".

"UNITAD ne cessera de veiller à ce que justice soit rendue aux milliers de victimes et de survivants qui attendent avec impatience de voir leur jour devant les tribunaux", a-t-il précisé. Soulignant les progrès réalisés par l'UNITAD, le responsable onusien a fait savoir que les preuves recueillies et analysées corroboraient les conclusions préliminaires de son précédent rapport.

"A cette étape charnière de notre mandat, permettez-moi de déclarer que mon équipe a maintenant atteint le niveau supérieur sur la voie de la reddition de s comptes pour les principaux crimes internationaux commis par les membres de Daech", a ajouté M. Ritscher. Il a en outre souligné l'excavation de plusieurs fosses communes liées à Daech en Irak.

Jusqu'à présent, l'équipe a converti 5,5 millions de pages de preuves documentaires de crimes liés à Daech en formats numériques et soutient actuellement la numérisation sur six sites irakiens différents.

L'UNITAD reste aussi déterminée à améliorer le partage d'informations avec ses homologues irakiens et à élargir les accords avec le système judiciaire du pays pour permettre le partage d'informations concernant les crimes financiers de l'EI, a-t-il déclaré aux ambassadeurs. L'un des principaux objectifs de l'UNITAD est d'aider l'Irak à faire en sorte que les membres de Daech rendent des comptes pour les crimes commis.

"Partager des informations avec la justice irakienne signifie bien plus que simplement remettre une énorme boîte de preuves comparable à des milliers, voire des millions de pièces de puzzle", a poursuivi le Conseiller spécial, le décrivant comme un "moyen de fournir une assistance sur mesure".

L'UNITAD a également soutenu d'autres Etats membres dans leurs enquêtes et poursuites pour les crimes de Daech dans le monde entier. Jusqu'à présent, a dit M. Ritscher, 17 Etats membres ont demandé l'assistance de l'équipe de l'ONU pour soutenir des poursuites au niveau national. La résolution 2651, adoptée le 15 septembre dernier, a prorogé le mandat de l'Equipe des enquêteurs onusiens jusqu'au 17 septembre 2023. L'UNITAD a été créée par la résolution 2379 du 21 septembre 2017, qui demandait au Secrétaire général de l'ONU de mettre en place une équipe d'enquête pour soutenir les efforts nationaux de l'Irak visant à tenir Daech pour responsable, "en recueillant et préservant en Irak des preuves d'actes pouvant constituer des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et un génocide".

les principaux moteurs de la souffrance dans le pays, en plus que seulement la moitié de toutes les installations de santé sont pleinement opérationnelles, et que le réseau d'eau est dans une situation critique.

Alors qu'il ne reste que quelques semaines avant la fin de l'année, le plan de réponse humanitaire au Yémen - qui nécessite 4,27 milliards de dollars - n'est financé qu'à 55 %, ce qui représente, selon la responsable, un énorme vide pour les opérations d'aide qui soutiennent 10,5 millions de personnes chaque mois avec une aide vitale.

EVOCATION

El Hadj Mohamed Taher Fergani: lutte implacable contre l'oppression identitaire

Au-delà du succès artistique du maître du malouf Mohamed Taher Fergani, l'exploit réalisé par ce grand artiste algérien pour préserver l'identité nationale à travers l'interprétation de chansons arabo-andalouses durant la période coloniale, constitue l'autre face du prodigieux parcours d'un homme d'exception.

Né en 1928, Mohamed-Taher Fergani qui avait d'abord interprété la chanson orientale, avant de prendre le "virage" du malouf, la chanson classique algérienne à partir de 1951, a considérablement contribué à la préservation de l'identité nationale au moment où le colonisateur français s'acharnait à extraire les Algériens de leurs valeurs arabo-musulmanes en tentant de bannir son identité nationale.

Le virtuose du violon, alors très jeune dans les années 1940, animait des fêtes de mariage et tentait de faire perpétuer la résonance de la langue arabe parmi la population à travers les chansons orientales, haouzi et andalouses qu'il tenait à interpréter en public, confiait son fils Salim qui a indiqué que son père avait adhéré à l'association Mohamed Derdour "Toulouâ El Fadjr" ce qui lui a permis de maîtriser la langue arabe.

Le rossignol de Constantine avait également contribué à cultiver l'amour de la patrie à travers des chants patriotiques qu'il interprétait en public, en pleine période coloniale, à l'instar de "Ana Laâribi Wêld El Arbiya" et n'avait pas manqué de participer également aux efforts de défense de la religion en interprétant durant la période coloniale des extraits dans le madih du prophète (QSSSL) comme

"Madh Khatim El Anbiaâ" et "Salatou Nabi El Habib".

Cheikh Mohamed Taher Fergani se produisait à l'époque "sous la pression et la menace du colonisateur français", a encore confié son fils Salim, estimant qu'il s'agissait là d'une forme de lutte et de résistance pour recouvrer la souveraineté nationale.

La plus grande voix de la chanson classique algérienne dite arabo-andalouse, El Hadj Mohamed Taher Fergani, a aussi œuvré, avec art et à sa manière, à préserver l'identité nationale et à défendre le patrimoine national depuis son jeune âge puis il s'est consacré à faire perpétuer et répandre cet art et patrimoine à l'international, a ajouté Salim Fergani.

Doté d'une voix singulière, forte et chaude, et d'une aura exceptionnelle, le rossignol de Constantine continuera à marquer des générations entières par son répertoire musical riche et authentique, mais aussi par un parcours hors normes durant lequel il a pu joindre la merveille de l'art à l'amour de la patrie.

Fergani formé durant la guerre, s'affirme à l'indépendance

L'artiste inégalable, au destin indissociable de la ville de Constantine, a parcouru un long chemin,



semé d'embûches surtout durant l'ère coloniale, alors que son talent était soumis à rude épreuve, estime son fils Salim qui a indiqué qu'au lendemain de l'indépendance, son père avait comme mission de perpétuer cet art.

Le virtuose du violon qui, sous l'influence de ses Cheikh Hassouna Ali Khodja et Baba Abid, avait appris les bases et principes de la chanson Malouf dans tous ses genres: Mahdjouz, Zoujou et nouba entre autres, s'est consacré après l'indépendance à révolutionner cet art à travers l'apport des musiques orientale, flamenco

et occidentale qu'il a intégrées à la mélodie malouf, donnant à ce genre musical un autre souffle plus attractif et entraînant.

Les légendaires "Ya dalma", "Galou Laârab Galou" et "Nedjma", entre autres, figurent parmi les moments forts du parcours de Cheikh Mohamed Taher Fergani dont la voix, le souffle et le refrain faisaient l'unanimité auprès des mélomanes.

Le maître du Malouf dont le parcours a accompagné la joie de l'indépendance, n'a pas négligé l'importance d'enregistrer le patrimoine de la musique citadine

constantinoise dans sa maison d'édition.

C'était un artiste "génie" qui s'occupait de son art dans le moindre détail, n'aimait pas laisser les choses au hasard et était un véritable entrepreneur, selon les témoignages de son proche entourage.

Six ans après sa mort (décédé le 7 décembre 2016), Cheikh Mohamed Taher Fergani est toujours présent à Constantine : Son premier titre sorti en 1951 "Habibak la taneh", traduit parfaitement le sentiment tissé entre l'inoubliable Cheikh et son environnement.

11E FICA

Projection de 3 courts métrages

Trois courts métrages sur l'environnement et les souffrances psychologiques engendrées par une société moderne de plus en plus matérialiste ont été projetés, lundi à Alger, dans le cadre de la 11e édition du Festival international du cinéma d'Alger (FICA), en présence des réalisateurs.

Les films sont programmés pour la compétition officielle au niveau de la salle Ibn Zeydoun.

Il s'agit du court métrage "Toute la nuit" du réalisateur algérien Fayçal Hammoum qui retrace le drame de deux parents ayant perdu leur fille unique assassinée.

La mère sombre dans un état dépressif qui la pousse à chercher sa fille dans les

gares de train et les espaces de loisirs, et à afficher ses photos dans les rues.

Chargé d'émotions, le film de Fayçal Hammoum rapporte, pendant 17 minutes, le désarroi et la détresse de la mère qui n'accepte pas la mort de sa fille unique, malgré le soutien de son mari.

Le court métrage "Le pont" du réalisateur algérien Mohamed Taher Chawki Boukaf, d'une durée de 6 minutes, retrace les souffrances d'un père et de son fils malade qui voyagent à dos d'âne pour rejoindre l'hôpital.

Le périple est ponctué de nombreux désagréments qui reflètent de manière symbolique les problèmes sociaux et environnementaux tels que la pollution et l'em-

bouteillage. Le court métrage "Bridge", primé dans la catégorie du cinéma et de l'audiovisuel de la 15e édition du Prix du président de la République pour les jeunes créateurs "Ali Maachi" (édition 2021), a pu attirer l'attention du public grâce aux effets sonores, au montage et à la bonne animation au niveau technique, et au thème très symbolique.

Le public était également au rendez-vous avec le film "Adieu les cons" (17 mn) du réalisateur canadien Albert Dupontel.

Ce court métrage relate dans un style comique comment le Premier ministre et sa femme ont accueilli chez eux trois femmes de ménage à l'occasion de leur anniversaire,

en évoquant des situations et des scènes amusantes. A travers ce récit, le réalisateur aborde les questions de gestion et de collecte des déchets, ainsi que les différents problèmes auxquels sont confrontés les agents d'hygiène, outre le regard désintéressé de certaines personnes concernant les dangers de la pollution sur la santé publique.

Le 11e Festival international du cinéma d'Alger (FICA), dédié au film engagé, se poursuit jusqu'au 10 décembre, avec la participation de 60 films de différents pays, dont 25 en compétition.

Cette édition met l'accent, notamment, sur les questions de la résistance, de la femme et de l'environnement.

Le film "De nos frères blessés" présenté au public

Le long métrage de fiction "De nos frères blessés", réalisé par le Français Hélier Cisterne et dédié aux parcours militant anticolonialiste de Fernand Iveton, seul militant pour l'indépendance de l'Algérie d'origine européenne guillotiné par l'armée coloniale, a été projeté au public lundi soir à Alger.

Projeté dans le cadre de la compétition officielle du 11e Festival international du cinéma d'Alger (FICA), dédié au film engagé, "De nos frères blessés" est une adaptation du roman éponyme de l'écrivain français de Joseph Andras, édité en 2016 en Algérie et en France.

Ce film poignant retrace deux ans de la vie de ce jeune militant communiste algérien d'origine européenne, arrêté en novembre 1956 après une tentative de sabotage dans son usine et atrocement torturé par la police avant d'être jugé par un tribunal militaire, puis guillotiné "pour l'exemple" le 11 février 1957.

En 97mn, le réalisateur consacre une partie du film à l'histoire

d'amour entre Fernand et Hélène Iveton, rencontrée lors d'un voyage en France et qui a choisi de le suivre à Alger, mais aussi à sa relation avec son voisin et ami d'enfance Henri Maillot, un militant également d'origine européenne engagé pour la cause nationale, tombé aux champs d'honneur six mois plus tôt après avoir détourné un camion d'armes.

Le film mêlant action présente aux flash-back montre la vie de ce jeune couple où le militantisme est très présent malgré les peurs d'Hélène qui va finir par adopter la cause algérienne défendue par son mari et son beau-père.

Dans ce parcours de Fernand Iveton, campé par Vincent Lacoste, les convictions cèdent la place à l'action armée après les funérailles de son ami Henri Maillot et va intégrer le Front de libération nationale (FLN).

Fernand Iveton est arrêté après avoir déposé une bombe dans l'usine, où il était ouvrier et qui n'avait pas explosé.

Le film restitue également le

torture dont il a été victime et le simulacre de procès militaire qui a condamné Fernand Iveton à la peine de mort en une seule journée, en plus du bref combat contre la montre pour faire pression sur l'opinion publique et tenter d'obtenir la grâce auprès du Président français de l'époque René Coty, qui avait décidé d'en faire un "exemple".

Cette oeuvre restitue également la brève vie carcérale qu'il avait partagée avec ses compagnons de cellules avant les séquences intenses où Fernand Iveton est conduit à la guillotine sous les clamours de "Tahia El Djazaïr", (vive l'Algérie) que lui-même entonnera, et les youyous stridents des femmes détenues à la prison de Serkadji (ex-Barberousse).

Coproduit par l'Algérie, la France et la Belgique, ce film a également vu la participation des acteurs algériens Meriem Medjane, Abdellah Besseghir, Mahdi Ramdani ou encore une apparition du réalisateur Hassan Fergani.

Le 11e Fica se poursuit jusqu'au 10 décembre avec encore au programme de la compétition "Argu" de Omar Belkacemi, "Catwalk du

Palestinien Ameen Nayfeh, "Le parfait patient" du suédois Mikael Hafstrom, ou encore "Nos frangins" de Rachid Bouchareb.

15E FNTP

Dix pièces de théâtre en compétition

Dix pièces de théâtre, dernières productions des théâtres régionaux et du Théâtre national algérien (TNA), ont été retenues en compétition officielle du 15e Festival national du théâtre professionnel (Fntp), prévu du 23 au 31 décembre, a-t-on appris lundi auprès des organisateurs.

Présentées récemment au public en représentation générale, les pièces "Les femmes de Casanova" produite par le Théâtre régional Abdelmalek-Bouguermouh de Bejaïa, "El Aâzeb" du TR Abdelkader-Alloula d'Oran, "Le bananier" du TR de Skikda, ou encore "El Djathoum" du TNA, figurent dans la liste des spectacles retenus.

Les théâtres régionaux de Batna, de Constantine, de Tizi Ouzou, de Annaba, de Sidi Bel Abbes et d'El Eulma donnent également rendez-vous au public avec des pièces comme "Un été africain", "Roza Hnini", "El Tafihoun" ou encore "Ghassat Oubour".

Baptisée du nom du comédien Taha El Amiri, membre de la troupe artistique du Front de Libération Nationale (FLN), cette 15e édition du Fntp se déroulera au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi.

ALGÉRIE TÉLÉCOM

Un nouveau service de vidéos à la demande 100% algérien

Algérie Télécom a lancé un nouveau service de vidéos à la demande "Dzair Play", accessible à partir de l'application mobile sous Android (Tablettes, Smartphones) ou à partir du navigateur d'un PC, indique lundi un communiqué de cette entreprise publique.

Ainsi, les abonnés Idoom Fibre et Idoom ADSL/VDSL, disposant d'une connexion internet haut débit de 15 Mbp/s et plus, pourront accéder, gratuitement et en illimité, à une sélection de films et de documentaires de production algérienne.

Pour bénéficier de ce nouveau service, lancé avec la contribution du Centre algérien de développement du cinéma (CADC) et du Centre national de la cinématographie et de l'audiovisuel (CNCA), il suffit simplement de s'identifier sur l'interface "Dzair Play" d'Algérie Télécom, en y insérant son numéro de téléphone fixe, ainsi que le numéro client affiché sur la facture ou sur le contrat d'abonnement, précise la même source.

L'application "Dzair Play" est disponible en téléchargement gratuit sur Google Play et accessible sur l'adresse : www.dzairplay.dz.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'Algérie et Télécom qui vise à "promouvoir et encourager le contenu numérique algérien, tout en mettant en valeur le patrimoine culturel national", ajoute le communiqué.



ESPACE

Après un survol très proche de la Lune, la capsule Orion entame son retour vers la Terre

La capsule spatiale Orion de la Nasa a réalisé lundi un survol de la Lune à moins de 130 kilomètres de sa surface, une spectaculaire manœuvre qui marque le début du chemin retour vers la Terre pour cette première mission du programme Artémis.

En effectuant ce survol très proche de la surface, le vaisseau a profité de l'attraction gravitationnelle de la Lune pour se propulser sur sa trajectoire retour.

La communication avec la capsule a été interrompue durant 30 minutes lorsqu'elle est passée derrière la face cachée de la Lune.

Elle devait également survoler les sites d'alunissage de missions Apollo.

L'indispensable poussée du moteur principal du module de service européen, qui propulse la capsule, a duré un peu plus de trois minutes. Il s'agissait de la dernière grosse manœuvre de la mission. Cette dernière avait débuté avec le décollage de la nouvelle méga-fusée de la Nasa le 16 novembre, pour un voyage devant durer 25 jours et demi au total.

Orion n'effectuera désormais que de légères corrections de trajectoire jusqu'à son amerrissage dans l'océan Pacifique,

au large de la ville américaine de San Diego, dimanche 11 décembre à 17H40 GMT.

Elle sera récupérée et hissée à bord d'un navire de la marine américaine. Au cours de la mission, Orion a passé environ six jours en orbite distante autour de la Lune.

Il y a une semaine, ce tout nouveau vaisseau a battu le record de distance pour une capsule habitable, en s'avançant à un peu plus de 432.000 km de notre planète — plus loin que les missions Apollo.



PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tiaret
Adresse : Boulevard de l'ALN Tiaret

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
N°14/AT/DOT Tiaret/SDFS/DAL/2022

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tiaret lance un Avis d'Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

Travaux de raccordement final des clients en fibre optique
Travaux de raccordement final des clients en cuivre

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, s'adresse uniquement aux entreprises titulaires de registre de commerce comprenant le code d'activité N° 109214 intitulé installation des réseaux et des centres électriques et téléphoniques.

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tiaret
Département ACHATS ET LOGISTIQUE

Service ACHATS
Adresse : boulevard de ALN Tiaret

Contre le paiement, auprès de la banque BNA d'un montant de **cinquante dinars algériens (5 000 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire : **Compte en dinars N°0001005450300000125/67**

Présentation des offres :

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique, l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique », « offre financière ».

Les Trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant uniquement les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 14/AT/DOT Tiaret/SDFS/DAL/2022

Travaux de raccordement final des clients en fibre optique

Travaux de raccordement final des clients en cuivre

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'ÉVALUATION DES OFFRES »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tiaret
Département ACHATS ET LOGISTIQUE

Service ACHATS
Adresse : boulevard de ALN Tiaret

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **quinze (15) jours de 08h00 à 14h00** à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale et sur le site web d'Algérie Télécom.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 mn à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

DK NEWS

Anep : 2216024429 du 07/12/2022

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS
Direction de la Formation et de l'enseignement Professionnels de la Wilaya de Ain Defla
N.I.F : 099044019079116

AVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, la Direction de la Formation et de l'enseignement Professionnels de la Wilaya de Ain Defla porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales N°03/DFEP/2022 paru dans le quotidien "Sada el malaib" le 24/10/2022, le quotidien "Dk news" le 24/10/2022 et le BOMOP N°: 1634 du 30/10/2022 au 05/11/2022 relatif aux Travaux d'aménagement et de refecton au profit des CFPA(EI Amra,Millana,Arbi) et INSFP Ain-Defla en (05) Lots que les marchés ont été attribués provisoirement aux entreprises suivantes :

Désignation du Lot	Entreprises	Note technique	Montants (DA)	Montants Après Corrections (DA)	Délais	Observations
Lot N° 01 : Travaux d'aménagement et de refecton INSFP Ain -Defla	ETB DOUBA EL HADJ - ROUINA- N.I.F:1955441600156128	34,50	8.134.007,00	8.228.493,00	(06) mois	Offre moins disante qualifiée techniquement
Lot N° 02 : Travaux d'aménagement et de refecton CFPA EL Amra	ETB NEDJOU M'HAMED - AIN DEFLA - N.I.F:169440100156135	32,00	7.038.969,00	7.297.794,00	(02) mois	Offre moins disante qualifiée techniquement
Lot N° 03 : Travaux d'aménagement et de refecton CFPA Arbi	ETB AMEUR NOUREDDINE - AIN DEFLA - N.I.F:196444010029144	33,00	6.869.215,50	6.869.215,50	(03) mois	Offre moins disante qualifiée techniquement
Lot N° 04 : Travaux d'aménagement et de refecton CFPA Milana	Appel d'Offres Infructueux					
Lot N° 05 : Travaux d'aménagement et de refecton (plomberie sanitaire) CFPA Milana. (Réservé aux micros entreprises)	ETB YAHIAOUI MOUNIR - AIN DEFLA- N.I.F:197154700667127	18,00	697.221,00	697.221,00	(01) mois	Offre moins disante qualifiée techniquement

NB :

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans les Dix (10) jours qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution auprès de la commission des marchés compétente.

Conformément au décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres sont invités de se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication, à prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres.

DK NEWS

Anep : 2216024051 du 07/12/2022

CIO Les Jeux Olympiques de la jeunesse de Dakar s'ouvriront le 31 octobre 2026

Les Jeux olympiques de la jeunesse de Dakar, initialement prévus en 2022 et reportés de quatre ans en raison de la pandémie de Covid-19, se tiendront du 31 octobre au 13 novembre 2026, a annoncé lundi le Comité international olympique (CIO).

Pour fixer la période de 14 jours nécessaire à la compétition, la commission exécutive de l'instance a tenu compte "des horaires des écoles et des universités, afin de s'adapter au mieux au programme scolaire des athlètes, aux conditions météorologiques et aux autres événements sportifs et célébrations internationales", explique le CIO.

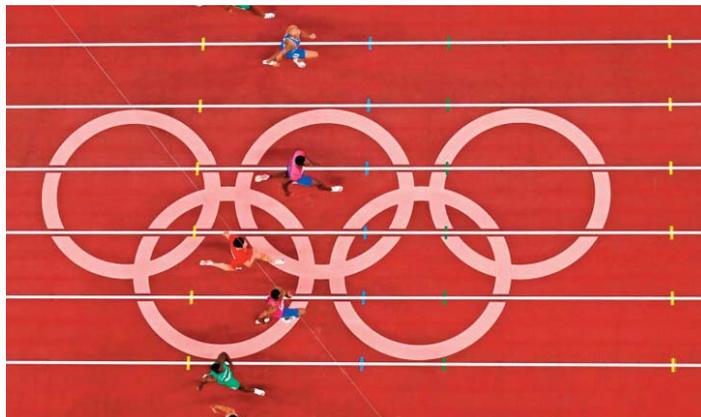
Dakar-2026, premier événement olympique sur le sol africain, "coïncidera également avec la Journée africaine de la jeunesse", le 1er novembre, "permettant aux écoliers de disposer de plus de temps pour participer et contribuer aux JOJ".

Lancés à Singapour en 2010 pour les

Jeux d'été, et à Innsbruck en 2012 pour les Jeux d'hiver, les Jeux olympiques de la jeunesse rassemblent des athlètes de 15 à 18 ans, pour un programme sportif inspiré des JO mais qui permet aussi de tester de nouvelles disciplines.

Le breaking avait ainsi été introduit dès 2018 lors des derniers JOJ d'été de Buenos Aires - qui ont au total réuni 4.000 athlètes -, avant d'être adopté comme "sport additionnel" pour les JO-2024 de Paris.

Les derniers JOJ d'hiver ont eu lieu à Lausanne en 2020, avec 1.872 jeunes athlètes, et les prochains se tiendront en 2024 à Gangwon, en Corée du Sud.



CROSS-COUNTRY - CHALLENGE NATIONAL BOUZID-SAËL Sept pays étrangers engagés dans la septième édition (Fédération)



Sept pays étrangers, dont trois européens, ont confirmé leur participation à la septième édition

du Challenge "Bouزيد Saâl" de Cross country, prévue le 10 décembre courant à Sétif (Est),

a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

Il s'agit de l'Italie, l'Espagne, la France, l'Ethiopie, la Tunisie, le Kenya et l'Ouganda", en plus de l'Algérie, pays hôte de ce Challenge de Cross-country, a détaillé Smail Bourekba, dirigeant au sein de la Ligue sétifienne d'athlétisme.

Le nombre des athlètes qui seront engagés dans ce cross n'a pas encore été dévoilé, mais les préparatifs techniques au niveau du circuit qui abritera la compétition sont toujours en cours, selon la même source.

CYCLISME - TOUR INTERNATIONAL DU NIL (4^E ET DERNIÈRE ÉTAPE) Victoire de l'Algérien Walid Zaïd

Le cycliste algérien Walid Zaïd a remporté la quatrième et dernière du Tour international du Nil, alors que son compatriote Mohamed-Achraf Amellal a été sacré de la compétition, organisée du 2 au 5 décembre dans la province d'Aswan en Egypte. Au classement général par équipes, la sélection algérienne juniors a été sacrée devant l'Egypte et l'Ethiopie. Dimanche, le cycliste Abderrahmane Kessir avait remporté la troisième étape, devant ses trois compatriotes, Walid Zaïd, Djawad Nehari, Nasrallah Semiani et Mohamed-Achraf Amellal. Lors de la deuxième étape disputée samedi, la sélection



algérienne (juniors) avait remporté le contre-la-montre par équipes, grâce au trio composé des coureurs Nasrallah Semiani, Mohamed-Achraf Amellal et Abderrahmane Kessir. Ils ont franchi la ligne d'arrivée dans le temps de 42m 26sec, devant

l'Egypte (43m 30sec) et l'Ethiopie (46m30sec). Considéré comme une compétition continentale chez la catégorie des juniors, le Tour international du Nil s'est déroulé en quatre étapes, en présence de cinq nations : l'Egypte (pays organisateur), l'Algérie, l'Ethiopie, le

Burundi et le Kenya. La sélection algérienne a été représentée par cinq coureurs : Walid Zaïd, Nasrallah Semiani, Mohamed-Achraf Amellal, Abderrahmane Kessir et Djawad Nehari, sous la conduite de l'entraîneur Lyès Laroui.

LIGUE RÉGIONALE DE FOOTBALL DE CONSTANTINE Formation pour 26 gardiens de but «deuxième niveau»



Une session de formation est en cours depuis la fin de semaine écoulée au profit de 26 gardiens de but "deuxième niveau" de la catégorie senior à la maison de jeune Malki Saïd à la circonscription administrative Ali-Mendjeli (Constantine), a-t-on appris lundi des responsables de la Ligue régionale de football Constantine.

La session de formation organisée par la Fédération algérienne de football (FAF) en collaboration avec la Ligue régionale de football Constantine dans la période allant du 2 au 6 décembre courant s'inscrit dans le cadre des programmes de formation tracés au profit des entraîneurs de gardiens de but de l'Est du pays pour être au diapason des évolutions que connaît le football notamment en ce qui concerne les aspects tactique et physique, a précisé à l'APS le directeur technique de la ligue régionale de football Constantine Kamel Betina.

Selon la même source, la formation concerne les aspects théorique et pratique au profit des entraîneurs détenteurs du premier niveau et qui activent dans les différents niveaux du Championnat national de football, ajoutant que ce stage sera clôturé par l'organisation d'un test final dans les volets théorique et pratique en vue de décrocher le deuxième niveau. De sa part, Kamel Djaber, un expert dans le domaine de formation des entraîneurs de gardiens de but a indiqué que la manière d'entraîner les gardiens de but de football "n'est plus comme avant (bloquer les tirs de l'adversaire uniquement), mais concerne d'autres missions tactique développée, la souplesse dans la manipulation du ballon, bien connaître le déroulement du match et une bonne lecture de la compétition et bien répartir les balles". Il a ajouté que la session de formation comprend plusieurs exemples pratiques utilisés actuellement sur le terrain, en plus de comment utiliser la technique d'analyse par vidéo chez les entraîneurs des gardiens de but de football. De leur côté, des entraîneurs de gardiens de but qui prennent part à cette session de formation ont salué cette initiative qui leur permet d'améliorer leur niveau et leur compétence d'entraînement.

TENNIS

Décès à 91 ans de Nick Bollettieri, ex-entraîneur d'André Agassi et Maria Sharapova

L'ancien entraîneur de tennis, Nick Bollettieri, ayant formé entre autres les superstars André Agassi et Maria Sharapova, est décédé à l'âge de 91 ans, a annoncé lundi l'IMG Academy, l'école de tennis qu'il avait fondée en Floride (Etats-Unis). "Le tennis n'en serait pas là où il est aujourd'hui sans l'influence de Nick", a déclaré Jimmy

Arias, aujourd'hui directeur du tennis au sein de l'IMG Academy, qui fut aussi un des premiers élèves de Bollettieri au sein de l'académie qu'il avait fondée en 1978. Le tennis prôné par Bollettieri était axé sur un physique très intense et une émulation au sein de ses joueurs. Il a ainsi formé ou accompagné dix futurs N.1

mondiaux, dont André Agassi, Boris Becker, Jim Courier, Monica Seles, Maria Sharapova, et les sœurs Venus et Serena Williams. Le premier à avoir commenté son décès a été, justement, un de ses anciens élèves, l'Allemand Tommy Haas. "Merci pour ton temps, tes connaissances, ton implication, ton exper-

tise, ta volonté de partager ton savoir faire, ton implication personnelle à m'encadrer et à me donner un maximum de chances de réaliser mes rêves", a écrit Haas sur son compte Instagram, plusieurs heures avant que le décès du coach ne soit officialisé. A rapidement suivi l'hommage de l'Allemande Sabine Lisicki, ex-12e

mondiale. "MERCI Nick. Tu as donné à tant d'enfants un lieu où travailler pour réaliser leurs rêves. Tu es soutenu avec tes connaissances et ton assurance que tout est possible. J'ai eu la chance d'être l'un de ces enfants. Tu as modelé le jeu de tennis", a-t-elle écrit sur Twitter.

ALGÉRIE

Décès de l'ancien président de la LFP Mahfoud Kerbadj

L'ancien président de la Ligue de football professionnel (LFP) Mahfoud Kerbadj, est décédé ce mardi à l'âge de 69 ans des suites d'une longue maladie, a appris l'APS auprès de ses proches.

Ancien président du CR Belouizdad (2008-2010), avec lequel il remporta la Coupe d'Algérie 2009, Kerbadj avait été élu une première fois à la tête de la LFP en 2011, avant d'être réélu pour un second mandat en 2016.

En 2018, il avait quitté ses fonctions à la LFP suite à la décision de l'ancien président de la Fédération algérienne (FAF) Kheïreddine Zetchi de dissoudre le Bureau de Ligue.

Il avait été remplacé par Abdelkrim Medouar, élu en juin de la même année.

"C'est avec une grande tristesse que j'apprends le décès de mon ami et frère Mahfoud Kerbadj.

Un vrai et noble militant du football.

Mes condoléances à sa famille et tous ses proches", a écrit l'ancien président de la LFP Mohamed Mecherara sur sa page Facebook.

De son côté, le président du



Comité olympique et sportif algérien Abderrahmane Hamad a présenté ses sincères

condoléances à la famille et proches du défunt. Le défunt devrait être inhumé ce mardi

après la prière d'Al-Asr au cimetière de Sidi Rezine dans la commune de Baraki.

LIGUE 1 MOBILIS (13E J)

USMA-CRB à l'affiche, la JSK en quête de confirmation



La 13e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue mercredi, sera marquée par le derby algérois entre l'USM Alger et le leader le CR Belouizdad, alors que le dauphin le CS Constantine, tentera de se refaire une santé à domicile face à l'ASO Chlef.

Tenu en échec samedi à la maison dans le derby face au MC Alger (0-0), le CRB (1e 26 pts) aura à cœur de rectifier le tir face à l'USMA (7e, 18 pts), qui reste sur deux nuls, dont un à domicile face à l'ES Sétif (1-1).

Il s'agit du 84e face à face entre les deux clubs algérois en championnat.

L'USMA mène le bal avec 35 victoires contre 26 défaites, alors que 21 matches se sont soldés par un score nul.

Le CS Constantine (2e, 23 pts), sur une courbe descendante après deux revers de suite, est appelé à se racheter pour reprendre confiance en vue du reste du parcours.

Les joueurs de l'entraîneur Kheïreddine Madoui, dos au mur, recevront l'ASO Chlef (9e, 14 pts) avec l'intention de renouer avec la victoire.

De son côté, la formation chélienne, tenue en échec lors de la précédente journée à la maison par le MC El-Bayadh (0-0), devra sortir le grand jeu pour revenir avec un bon résultat de Constantine,

même si les statistiques en dehors de ses bases ne plaident pas en sa faveur avec un triste bilan de 2 points pris sur 15 possibles.

De son côté, l'ES Sétif (3e, 22 pts), qui est en train d'effectuer un retour tonitruant dans le championnat (4 victoires et 2 nuls lors des six derniers matchs, ndlr), se rendra chez le nouveau promu le MCEB (10e, 13 pts) avec l'intention de préserver cette dynamique.

Le MCEB, auteur à Chlef de son premier point à l'extérieur depuis le début de la saison, abordera ce rendez-vous avec l'intention de s'imposer, et surtout renouer avec la gagne à la maison, après deux mois de disette.

Le dernier succès du MCEB à domicile remonte au 8 octobre dernier face au HB Chelghoum-Laid (1-0).

== La JSS en conquérante à Alger ==

La JS Saoura (4e, 20 pts), auteur de quatre victoires de rang, se déplacera à Alger pour défier l'un des mal-classés : le Paradou AC (14e, 9 pts), dont la victoire est impérative pour sortir de la zone rouge.

Le MC Alger (5e, 19 pts), qui reste sur deux nuls de rang, sera en appel à Oran pour défier le MCO (10e, 13 pts), où rien ne va plus avec deux défaites consécutives,

dont une élimination sans gloire en 1/32es de la Coupe d'Algérie à domicile face à l'Olympique Akbou (1^{er} inter-régions).

Le match s'annonce indécis et ouvert à tous les pronostics, où les deux équipes vont chercher à avoir le gain du match pour aller au-delà de leurs objectifs respectifs.

L'autre promu l'USM Khenchela (5e, 19 pts), sèchement battue lors de la 12e journée sur le terrain du RC Arbaâ (5-1), est appelé à relever la tête devant son public face au NC Magra (10e, 13 pts), dans une rencontre qui devrait revenir, à priori, aux locaux.

Dans le bas du tableau, la JS Kabylie (14e, 9 pts), qui a renoué samedi avec la victoire (à Tizi-Ouzou face au PAC 2-1, ndlr), après deux mois de vaches maigres, accueillera le RCA (8e, 15 pts) sous le signe de la confirmation.

Les "Canaris" qui seront supervisés par leur nouvel entraîneur Miloud Hamdi, devront tout de même rester vigilants face à une équipe du RCA, capable du meilleur comme du pire.

Enfin, la lanterne rouge le HBCL (16e, 1 point), qui a pratiquement mis un pied en Ligue 2 amateur, tentera de sortir la tête de l'eau, et chercher sa première victoire de l'exercice, à l'occasion de la réception de l'US Biskra (13e, 11 pts).

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR)

Le CRB et le MCA sanctionnés d'un match à huis clos (LFP)

Le CR Belouizdad et le MC Alger ont été sanctionnés d'un match à huis clos et 200.000 DA d'amende pour utilisation et jets de fumigènes sur le terrain (3e infraction) lors du match comptant pour la mise à jour du championnat de Ligue 1 Mobilis, disputé samedi dernier au stade 20 aout (Alger), a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) mardi.

Le CRB et le MCA ont également écopé d'une mise en garde et d'une amende de 100.000 DA chacun pour échauffourées dans les tribunes entre les galeries des deux équipes.

Le joueur du MC Alger Debbih Chouieb est suspendu un match ferme plus 30.000 DA d'amende pour contestation de décision.

D'autre part, l'entraîneur adjoint de l'USM Alger Mustapha Amellal et le joueur Baouche Houari ont été suspendus un match ferme plus 30.000 DA d'amende pour contestation de décision lors du match face à l'ES Sétif (1-1).

L'ES Sétif (récidive) et la JS Kabylie ont été sanctionnées chacune d'une amende de 300.000 DA et 200.000 DA pour absence d'entraîneur en chef sur la main courante.

La JSK a écopé d'une seconde amende de 60.000 DA pour utilisation de fumigènes (récidive) lors de la rencontre face au Paradou AC (2-1).

La JS Saoura devra de son côté payer une amende de 30.000 DA pour utilisation de fumigènes lors du match de mise à jour contre le CS Constantine (3-1).

Le joueur du CS Constantine Lakdja Aymane Issad est suspendu un match ferme plus 30.000 DA d'amende pour contestation de décision.

Le programme

Programme des rencontres de la 13e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, prévues mercredi :

USM Alger - CR Belouizdad 15h00
CS Constantine - ASO Chlef 15h00
MC El-Bayadh - ES Sétif 15h00
USM Khenchela - NC Magra 15h00
JS Kabylie - RC Arbaâ 16h00
HB Chelghoum-Laid - US Biskra 15h00
Paradou AC - JS Saoura 15h00
MC Oran - MC Alger 18h00

Classement :	Pts	J
1). CR Belouizdad	26	10
2). CS Constantine	23	12
3). ES Sétif	22	12
4). JS Saoura	20	12
5). MC Alger	19	11
→). USM Khenchela	19	12
7). USM Alger	18	9
8). RC Arbaâ	15	10
9). ASO Chlef	14	12
10). MC El-Bayadh	13	12
→). NC Magra	13	12
→). MC Oran	13	11
13). US Biskra	11	10
14). JS Kabylie	9	11
→). Paradou AC	9	12
16). HBC-Laid	1	12

LIGUE RÉGIONALE DE FOOTBALL DE CONSTANTINE Formation pour 26 gardiens de but "deuxième niveau"

Une session de formation est en cours depuis la fin de semaine écoulée au profit de 26 gardiens de but "deuxième niveau" de la catégorie senior à la maison de jeune Malki Saâd à la circonscription administrative Ali-Mendjeli (Constantine), a-t-on appris lundi des responsables de la Ligue régionale de football Constantine.

La session de formation organisée par la Fédération algérienne de football (FAF) en collaboration avec la Ligue régionale de football Constantine dans la période allant du 2 au 6 décembre courant s'inscrit dans le cadre des programmes de formation tracés au profit des entraîneurs de gardiens de but de l'Est du pays pour être au diapason des évolutions que connaît le football notamment en ce qui concerne les aspects tactique et physique, a précisé à l'APS le directeur technique de la ligue régionale de football Constantine Kamel Betina.

Selon la même source, la formation concerne les aspects théorique et pratique au profit des entraîneurs détenteurs du premier niveau et qui activent dans les différents niveaux du Championnat national de football, a ajouté que ce stage sera clôturé par l'organisation d'un test final dans les volets théorique et pratique en vue de décrocher le deuxième niveau.

De sa part, Kamel Djaber, un expert dans le domaine de formation des entraîneurs de gardiens de but a indiqué que la manière d'entraîner les gardiens de but de football "n'est plus comme avant (bloquer les tirs de l'adversaire uniquement), mais concerne d'autres missions tactique développée, la souplesse dans la manipulation du ballon, bien connaître le déroulement du match et une bonne lecture de la compétition et bien répartir les balles".

Il a ajouté que la session de formation comprend plusieurs exemples pratiques utilisés actuellement sur le terrain, en plus de comment utiliser la technique d'analyse par vidéo chez les entraîneurs des gardiens de but de football.

De leur côté, des entraîneurs de gardiens de but qui prennent part à cette session de formation ont salué cette initiative qui leur permet d'améliorer leur niveau et leur compétence d'entraînement.



MONDIAL 2022 - BRÉSIL Neymar à un but du record du "Roi" Pelé



Auteur d'un but sur pénalty, lundi soir contre la Corée du Sud (4-1), pour son retour à la compétition, Neymar a porté son capital à 76 réalisations sous le maillot de la sélection brésilienne, ce qui le place désormais à une longueur du record de Pelé, auteurs de 77 buts avec la Selecao.

Edson Arantes Do Nascimento, dit Pelé, avait marqué

ses 77 buts en 92 sélections, entre 1957 et 1971.

Trois d'entre eux ont été inscrits dans des finales de la Coupe du monde : d'abord en 1958, avec un doublé contre la Suède (5-2), puis en 1970 (un but), contre l'Italie (4-1), alors qu'il était à l'apogée de son règne.

Le palmarès de Neymar est loin de celui d'"O Rei", vainqueur de trois Coupes

de monde. Mais l'attaquant vedette du Paris Saint-Germain semble à nouveau en mesure de participer à la quête de la sixième étoile du Brésil, attendue au pays du "futebol" depuis le dernier sacre en 2002.

Dans une époque où les sélections jouent plus souvent, Neymar en est déjà à 123 sélections, douze ans après avoir marqué pour ses

débuts en amical face aux Etats-Unis (2-0).

Lundi, pour son retour à la compétition, après avoir raté deux matchs pour cause de blessure, Neymar a trouvé le chemin des filets d'entrée de jeu, en transformant un pénalty dès la 13e minute.

Il s'agit de son sixième but consécutif en sélection, inscrit de cette façon, et c'était sous le regard de Pelé, à quelques milliers de kilomètres de là, dans sa chambre d'hôpital, où le "Roi" de 82 ans se bat toujours contre un cancer du côlon, diagnostiqué l'an dernier.

Pelé souffre également d'une infection respiratoire, qui a provoqué son hospitalisation au début du Mondial 2022 actuellement en cours au Qatar.

Dans l'attente d'un 77e but historique, peut-être samedi, en quarts contre la Croatie (16h00), le rétablissement express de Neymar force lui aussi l'admiration, après sa sortie face aux Serbes, la cheville enflée et les yeux rougis.

"On croit pouvoir tenir tête au Brésil", assure le sélectionneur de la Croatie

Le sélectionneur de la Croatie Zlatko Dalic a admis mardi que son équipe n'est pas un énorme outsider, mais peut "tenir tête au Brésil", vendredi (16h00) en quart de finale du Mondial-2022, a-t-il assuré en conférence de presse au lendemain de la qualification obtenue aux tirs au but par les Croates face au Japon (1-1, 3 t.a.b. à 1).

"Soyons clairs, le Brésil est favori, la meilleure équipe jusque-là dans le tournoi, et en face la Croatie ne sera pas favorite en quart de finale, mais elle n'a pas peur", a indiqué Dalic.

"On voit qu'il y a une super atmo-

sphère dans l'équipe, des joueurs excellents et Neymar est de retour" après avoir souffert d'une entorse à une cheville, a-t-il dit. Toutefois, "on croit pouvoir tenir tête au Brésil", a affirmé Dalic.

"Il faudra être très intelligents dans notre approche. On ne peut pas trop ouvrir le jeu mais il ne faut pas non plus être trop sur la retenue", a-t-il exhorté.

"Il n'y a pas de peur de notre côté, nous croyons en nous et nous sommes en confiance après nos performances", a martelé le sélectionneur croate, dont les hommes ont terminé deuxième mes

du groupe F (avec une victoire et deux matchs nuls), derrière le Maroc.

"Nous voulons en profiter. Jouer le Brésil en Coupe du monde, il n'y a pas mieux, même si on préférerait peut-être que ça soit en finale et pas en quart, a-t-il poursuivi.

Mais, dans tous les cas, on donnera le maximum, on ne déposera pas les armes avant le match." Le Brésil, premier du groupe G (avec deux victoires et une défaite surprise contre le Cameroun, 1-0) et candidat à la victoire finale, a aisément surclassé la Corée du Sud (4-1) en huitième de finale lundi.

Richarlison chasse Mbappé, toujours roi des buteurs

L'attaquant brésilien Richarlison, buteur pour la Selecao contre la Corée du Sud (4-1) lundi en huitième de finale du Mondial-2022 est revenu à deux unités de la star des Bleus Kylian Mbappé toujours meilleur buteur avec cinq réalisations.

Richarlison a marqué le troisième but des quintuples champions du monde à la demi-heure de jeu (30e) dans le plus pur style brésilien: il a conclu une action qu'il avait lui-même initiée, à coups de jongles de la tête pour se débarrasser de trois défenseurs sud-coréens, s'appuyant sur Marquinhos et Thiago Silva en relais, avant de décocher une frappe de gauche au ras du sol.

L'attaquant auriverde remonte au deuxième rang à deux longueurs de Kylian Mbappé, auteur d'un doublé la veille contre la Pologne.

Il partage le rôle de dauphin avec sept autres canonniers dont Léo Messi, Olivier Giroud ou encore l'Espagnol Alvaro Morata.

L'attaquant de la Roja aura l'occasion de soigner ses statistiques s'il est aligné dans l'avant-dernier huitième de finale qui oppose l'Espagne au Maroc mardi (16h00).

A noter l'apparition dans ce classement des Brésiliens Neymar, auteur du 2e but sur pénalty, et Vini Jr qui a ouvert le score.

Classement des buteurs du Mondial 2022 de football à l'issue des matches joués lundi:

5 buts: Mbappé (France).

3 buts: Alvaro Morata (Espagne), Gakpo (Pays-Bas), Giroud (France), Messi (Argentine), Rashford (Angleterre), Richarlison (Brésil), Saka (Angleterre), E. Valencia (Equateur).

2 buts: Aouabakar (Cameroun), Al-Dawsari (Arabie Saoudite), Alvarez (Argentine), Cho (Corée du Sud), De Arrascaeta (Uruguay), Doan (Japon), Embolo (Suisse), B. Fernandes (Portugal), Fullkrug (Allemagne), Havertz (Allemagne), Kramaric (Croatie), Kudus (Ghana), Lewandowski (Pologne), Mitrovic (Serbie), Taremi (Iran), Torres (Espagne).

INTER : LES DIRIGEANTS GOURMANDS POUR DUMFRIES

Double passeur décisif puis buteur contre les États-Unis (3-1), samedi, lors des 8es de finale de la Coupe du monde 2022 au Qatar, le latéral droit Denzel Dumfries (26 ans, 20 matchs et 2 buts toutes compétitions cette saison) monte en puissance avec les Pays-Bas. Selon La Gazzetta dello Sport, les bonnes performances de l'international néerlandais poussent les dirigeants de l'Inter Milan à se montrer gourmands sur le marché des transferts puisqu'ils espèrent 60 millions d'euros pour lui ouvrir la porte. Sous contrat jusqu'en juin 2025, l'Oranje se retrouve suivi de près par Chelsea et Manchester United, qui pourraient passer à l'action dès le mercato hivernal à venir.

REAL MADRID LE DOSSIER MBAPPÉ RANGÉ AU PLACARD ?

Les performances exceptionnelles de Kylian Mbappé (23 ans, 63 sélections et 33 buts) à la Coupe du monde 2022 ne passent pas inaperçues en Espagne. Du côté de Madrid, où son nom est toujours associé au Real, l'attaquant français est au cœur des débats. Notamment sur les réseaux sociaux, où de nombreux supporters madrilènes demandent à la Casa Blanca et son président Florentino Perez de pardonner au Tricolore pour sa volte-face en mai dernier, lorsqu'il avait préféré prolonger jusqu'en 2025 au PSG. Cette demande sera-t-elle entendue dans les bureaux de Valdebebas ? Rien n'est moins sûr. Si certains médias espagnols ont encore alimenté le feuilleton Mbappé ces derniers jours, le quotidien AS affirme de son côté que la direction madrilène n'a pas envisagé de formuler une troisième offre pour l'ancien Monégasque. "Quand Madrid frappe deux fois à votre porte et que vous reculez les deux fois, il est absurde d'insister. L'institution est au-dessus de tout", glisse-t-on au sein du club merengue. Toujours selon AS, le Real aurait désormais d'autres priorités. Celle de l'été prochain se nomme Jude Bellingham, le milieu de Dortmund dont le prix pourrait avoisiner les 150 millions d'euros. Et en 2024, la stratégie est de signer l'attaquant de Manchester City, Erling Håland. Mais tout va très vite dans le football, et il serait prématuré d'écarter définitivement dès aujourd'hui une future signature de Mbappé au Real.

SÉVILLE DIRECTION L'ALLEMAGNE POUR DOLBERG ?

Prêté par Nice depuis le début de la saison, Kasper Dolberg (25 ans, 8 apparitions toutes compétitions cette saison) n'a pas réussi à se relancer au FC Séville, qui souhaite mettre fin à son prêt dès janvier. Selon les informations de Sky Sports en Allemagne, l'attaquant international danois pourrait rebondir à Hoffenheim. Le média allemand évoque des discussions intensives et positives avec le 11e de Bundesliga au sujet d'un prêt avec option d'achat. Affaire à suivre...



PSG VERRATTI VA PROLONGER !

Entre le Paris Saint-Germain et son milieu de terrain Marco Verratti (30 ans, 14 matchs en L1 cette saison), c'est une affaire qui roule. Présent dans les rangs des Rouge et Bleu depuis dix ans maintenant, et alors que son contrat court encore jusqu'en juin 2024, l'Italien va prolonger de deux années supplémentaires avec le club de la capitale, soit jusqu'en 2026, révèle le journaliste italien Gianluca Di Marzio. Profitant de l'absence de la Nazionale à la Coupe du monde 2022 au Qatar, les deux parties ont discuté et scellé un accord qui sera officialisé dans les prochains jours.

JUVENTUS DES NOUVELLES DE POGBA

Après un séjour à Miami avec un préparateur physique de la Juventus Turin, Paul Pogba (29 ans) va reprendre l'entraînement individuel mardi. L'international tricolore, qui a dû déclarer forfait pour le Mondial 2022 à cause d'une blessure à la cuisse, n'a pas prévu de disputer les matchs amicaux programmés en décembre. Mais d'après La Gazzetta dello Sport, l'entraîneur Massimiliano Allegri espère le réintégrer début janvier. Dans les prochains jours, les sensations du milieu détermineront s'il pourra respecter ce délai et enfin débiter sa saison.

DORTMUND BELLINGHAM, MU LÂCHE L'AFFAIRE ?

Déjà très courtisé avant le début de la Coupe du monde 2022 au Qatar, le talent du Borussia Dortmund Jude Bellingham (19 ans, 22 matchs et 9 buts toutes compétitions cette saison) n'en finit plus de briller, ni d'affoler le marché. A tel point que devant les prestations abouties du jeune milieu de terrain anglais et de la concurrence présente sur le dossier, Manchester United aurait abandonné le rêve d'attirer l'ancien de Birmingham en fin de saison, selon les informations du média Sky Sports. Car, sportivement, les Red Devils estiment partir avec un net désavantage sur des clubs comme le Real Madrid, Liverpool ou encore Manchester City, qui luttent pour les plus grands trophées depuis plusieurs saisons et devraient maintenant se battre avec ardeur pour attirer l'un des joueurs les plus prometteurs du football mondial en échange d'un chèque estimé à minimum 150 millions d'euros !



PRÉSIDENTE

Le président Tebboune reçoit les chefs des délégations participant au 1^{er} Colloque international sur "le droit d'accès du citoyen à la justice constitutionnelle"

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, mardi à Alger, les chefs des délégations participant au 1^{er} Colloque international sur "le droit d'accès du citoyen à la justice constitutionnelle à la lumière des systèmes comparés".

L'audience s'est déroulée en présence de M. Omar Belhadj, président de la Cour constitutionnelle, de M. Abdelaziz Khellaf, directeur de Cabinet à

la Présidence de la République et de M. Boualem Boualem, conseiller du Président de la République, chargé des affaires juridiques et judiciaires.



CRISE AU SOUDAN

L'Algérie accueille avec "une grande satisfaction" la signature par les parties soudanaises de "l'accord-cadre politique"

L'Algérie a accueilli avec "une grande satisfaction" l'annonce de la signature par les parties soudanaises de "l'accord-cadre politique" qui constitue "un pas décisif" susceptible de consolider le processus de règlement politique de la crise sévissant dans ce pays, a indiqué lundi un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. "L'Algérie a accueilli avec une grande satisfaction la signature par

les parties soudanaises de "l'accord-cadre politique", qui constitue un pas décisif susceptible de consolider le processus de règlement politique de la crise sévissant au Soudan frère", lit-on dans le communiqué. "L'Algérie souhaite le parachèvement de cet accord par d'autres démarches susceptibles de mettre définitivement fin à l'escalade politique que connaît ce pays frère pour lui permettre de faire face aux différents défis et

poursuivre son processus de développement au mieux des intérêts du peuple soudanais et ses aspirations légitimes au progrès et à la prospérité dans le cadre de la sécurité et de la stabilité", précise le document. Dans ce contexte, l'Algérie a exhorté "les frères au Soudan à consacrer tous les efforts pour faire aboutir le processus de règlement et atteindre l'objectif tant escompté et à placer le Soudan et les intérêts du peuple soudanais au

dessus de toute autre considération". L'Algérie a également salué les efforts de l'Union africaine (UA), de l'ONU et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) dans le cadre du mécanisme tripartite de gestion du processus politique, lequel a abouti à la réalisation de cet "important acquis" sur la voie du règlement global et durable de la crise politique actuelle, conclut le document.

ARMÉE NATIONALE POPULAIRE

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha préside l'installation du nouveau Commandant de la 2^e Région militaire

Le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé lundi à Oran, au nom du président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, la cérémonie d'installation officielle du nouveau Commandant de la 2^e Région militaire, le Général-Major Mohamed Tayeb Brakni, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Au nom de Monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, a présidé, ce lundi 5 décembre 2022, la cérémonie d'installation officielle du nouveau Commandant de la 2^e Région militaire à Oran, le Général-Major Mohamed Tayeb Brakni", précise la même source. A l'entame, après la cérémonie d'accueil et à l'entrée du siège de la Région, "le Général d'Armée a observé un moment de recueillement à la mémoire du défunt Moudjahid Ahmed Boudjenane dit Si Abbès, dont le siège du Commandement est baptisé de son nom, où il a déposé une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative et a récité la Fatiha du Saint Coran sur son âme et sur celles de nos valeureux Chouhada", note le communiqué du MDN.

dans les fonctions de Commandant de la 2^e Région militaire, en succession au Général-Major Djamel Hadj Laroussi", a affirmé le Général d'Armée.

"A cet effet, je vous ordonne d'exercer sous son autorité et d'exécuter ses ordres et ses instructions dans l'intérêt du service, conformément au règlement militaire et aux lois de la République en vigueur, et par fidélité aux sacrifices de nos vaillants Chouhada et aux valeurs de notre Glorieuse Révolution de libération nationale", a ajouté le Général d'Armée, Chef d'Etat-Major de l'ANP avant de superviser la cérémonie et de passer de l'emblème national.

"Après avoir signé le procès-verbal de la passation de pouvoir, le Général d'Armée a tenu une rencontre avec le Commandement, l'Etat-Major et les personnels du siège de commandement de la 2^e RM où il a prononcé une allocution d'orientation diffusée à l'ensemble des unités de la Région via visioconférence, à l'entame de laquelle il a souligné que l'histoire des peuples n'est qu'un enchaînement de batailles successives, et que nos plus importantes batailles aujourd'hui sont celles de la libération des esprits des périls de la soumission intellectuelle et des plans ciblant les fondements de l'identité nationale".

"L'Histoire des peuples n'est qu'un enchaînement de batailles qui se succèdent, triomphant d'une bataille pour s'engager dans une autre, étant armés de quoi mener cette nouvelle bataille et la remporter", a-t-il souligné.

"Si nous sommes sortis victorieux de la bataille de l'indépendance et avions remporté celle du terrorisme, cela ne représente qu'une nouvelle arme en notre possession, que nous devons valoriser et employer avec intelligence et perspicacité afin de mener une nouvelle bataille qui n'est pas moins importante que les précédentes, celle de préserver notre identité nationale et de rester d'aplomb dans un monde instable", a poursuivi

le Général d'Armée.

"La bataille de la libération du territoire, bien qu'elle soit rude et cruelle, menée au prix des vies de millions de Chouhada, la bataille d'aujourd'hui celle de la libération des esprits des périls de la soumission intellectuelle et des machinations qui ciblent les fondements de l'identité nationale est certainement plus pénible et plus difficile", a-t-il relevé.

Il ajouté que "ce genre de batailles est rude, dans la mesure où l'ennemi fait recours à des méthodes sournoises et perfides visant à briser la volonté des peuples et faire persister les facteurs de leur sous-développement pour mieux les soumettre et continuer à piller leurs richesses et leurs ressources", précisant que "cela nous appelle à être conscients du contexte et de la dimension de ces batailles et à identifier leurs méthodes et leurs instruments afin de prendre les mesures préventives pour y faire face".

"C'est effectivement une bataille difficile, car l'ennemi sévit dans l'ombre. Il fait recours à des pratiques sournoises et perfides visant à briser la volonté des peuples et à maintenir les facteurs de leur sous-développement pour mieux les soumettre et

continuer à piller leurs richesses et leurs ressources, derrière des prétextes et des slogans mensongers, mettant à profit de l'évolution accélérée des technologies de l'information et de la communication qui ont fait tomber toute frontière entre les Etats et modifié la notion de la sécurité et la défense nationales", a fait observer le Général d'Armée. "Une bataille que nous savons difficile mais pas impossible si, toutefois, nous prenons conscience de ses dessous et ses dimensions, si nous identifions ses méthodes et ses instruments et si nous prenons les dispositions préventives nécessaires pour y faire face et mettre en échec ses visées abjectes", a-t-il mentionné.

Le Général d'Armée a également souligné que "la gestion de la défense nationale requiert d'adopter une stratégie globale afin d'atteindre les objectifs nationaux et préserver les intérêts vitaux et stratégiques de notre pays, notamment à travers la mise à contribution des élites nationales capables d'apporter leur contribution dans la mise en œuvre cette approche". Ainsi, la gestion de notre Défense nationale, dans son sens le plus large, requiert d'adopter une stratégie globale à même d'assurer l'édification et l'usage coordonné de

toutes les capacités militaires et non militaires de la nation afin d'atteindre les objectifs nationaux et sauvegarder les intérêts vitaux et stratégiques de notre pays", a-t-il soutenu.

Il a ajouté que "cette approche globale nécessite, pour sa mise en œuvre, de mettre à profit les élites nationales, capables d'apporter leur contribution dans la mise en œuvre de cette approche, notamment à travers, premièrement, scruter tous les contenus médiatiques, culturels et intellectuels toxiques qui ciblent notre identité et notre cohésion sociale et populaire, et deuxièmement formuler les contre-mesures nécessaires pour faire face à ces campagnes intenses visant notre pays sur tous les fronts, notamment sur le plan éducatif auquel a été assignée la mission de préparer et armer notre jeune et émergente ressource humaine pour mener les batailles de demain et préserver le patrimoine culturel et civilisationnel de nos vaillants aînés". Au terme de cette rencontre, le Général d'Armée, Chef d'Etat-Major de l'ANP, a suivi les interventions des cadres et personnels de la 2^e Région militaire et a écouté leurs préoccupations", conclut le communiqué du MDN.

PAIX ET SÉCURITÉ EN AFRIQUE

L'Algérie abrite la 9^e conférence de haut niveau

L'Algérie abritera, du 7 au 9 décembre, les travaux de la 9^e Conférence de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, sous le thème "Soutien aux nouveaux membres africains au Conseil de sécurité des Nations Unies dans le traitement des questions de la paix et de sécurité dans le continent africain". Cette conférence qui se tiendra à Oran, verra une participation de haut niveau, notamment au niveau ministériel, des Etats membres du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), ainsi que des membres africains du Conseil de sécurité de l'ONU, outre des experts et des représentants de haut niveau des instances africaines et des Nations Unies. Cette importante rencontre vise à renforcer la coopération et la coordination entre le Conseil de paix et de sécurité africain et les membres africains du Conseil de sécurité de l'ONU dans l'accomplissement de leurs tâches, notamment en ce qui concerne la défense des positions et des intérêts communs de l'Afrique lors de la prise de décision au Conseil de sécurité des Nations Unies sur les questions de paix et de sécurité relatif es au continent. L'organisation de cette édition dans la ville d'Oran se veut un prolongement des éditions précédentes initiées par l'Algérie dans le cadre de son engagement ferme et constant en faveur du soutien de l'action de l'organisation dans le domaine de la paix et de la sécurité et ses efforts inlassables pour promouvoir l'action africaine commune. Ces objectifs constituent les principaux axes que l'Algérie tend à défendre avec force, au nom des pays africains, à travers sa candidature à l'adhésion au Conseil de sécurité de l'ONU pour la période 2024-2025, en coordination avec ses frères africains et à la lumière de son plein engagement envers les objectifs et les principes de la Charte constitutive de l'Union africaine et de la Charte des Nations.

MASSACRE PERPÉTRÉ EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO L'Algérie condamne "fermement"

L'Algérie a condamné "fermement" le massacre perpétré par des groupes armés dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), "dont l'effroyable bilan en pertes de vies humaines interpelle puissamment sur l'exigence de protection des civils dans des zones de conflits", indique mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. "L'Algérie condamne fermement l'horrible massacre qui vient d'être commis par des groupes armés dans la région de Kishishe, au Nord-Kivu, en République démocratique du Congo, dont l'effroyable bilan en pertes de vies humaines interpelle puissamment sur l'exigence de protection des civils dans des zones de conflits", lit-on dans le communiqué. "En ces difficiles circonstances, l'Algérie présente ses sincères condoléances aux familles et proches des victimes et ses vœux de prompt rétablissement aux blessés, assurant le peuple et le Gouvernement congolais de sa solidarité", ajoute la même source. "L'Algérie qui souligne l'impérieuse nécessité du respect du droit international humanitaire en toutes circonstances, appelle les différentes parties au conflit à l'apaisement et à la retenue, ainsi qu'à la poursuite du dialogue, en vue de trouver une solution pacifique à la crise qui sévit actuellement dans la région Est de la RDC", conclut le communiqué.